

Discussion sur l'emploi de « déterminant » en primaire  
N° 3 ( du 16 juin au 20 juin 2007)<sup>1</sup>

La première partie de cette discussion ( N°1 regroupant les courriers du 29 mai au 4 juin 2007) est disponible

- en .rtf à <http://michel.delord.free.fr/determinant1.zip>
- en .pdf à <http://michel.delord.free.fr/determinant1.pdf>

La deuxième partie ( du 4 juin au 12 juin 2007) est disponible à

- en rtf à <http://michel.delord.free.fr/determinant2.zip>
- en .pdf à <http://michel.delord.free.fr/determinant2.pdf>

\* \*  
\*

Date: Sat, 16 Jun 2007 14:24:57 +0200  
From: Nicolas Lakshmanan  
Subject: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

*"Mon père, ce héros au sourire si doux..."*

**doux** : nom.  
**si** : déterminant.

(5e1, soutien, le 15 juin 2007)

Ben oui, le nom, c'est le mot qui est précédé d'un déterminant. Et le déterminant, c'est le mot qui est devant le nom.

Nicolas

\* \*  
\*

Date: Sat, 16 Jun 2007 21:53:28 +0200  
From: Véronique Marchais  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Bonjour Nicolas,

Peux-tu démontrer que ces confusions sont la conséquence du recours au mot déterminant plutôt que celle d'une quasi absence de cours de grammaire - à part cette année cette année, bien sûr ?

Amitiés,  
Véronique.

----- Original Message -----

**From:** Nicolas Lakshmanan  
**Sent:** Saturday, June 16, 2007 2:24 PM  
**Subject:** [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

<sup>1</sup> Disponible

- en rtf à <http://michel.delord.free.fr/determinant3.zip>
- en .pdf à <http://michel.delord.free.fr/determinant3.pdf>

\* \*  
\*

Date: Sat, 16 Jun 2007 22:00:43 +0200  
From: Guy Morel  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Oui mais, pouvez-vous démontrer, Véronique, qu'employée au CE--CM, la notion de déterminant introduit de la clarté ?  
Guy

Le 16 juin 07 à 21:53, Véronique Marchais a écrit :

Bonjour Nicolas,

Peux-tu démontrer que ces confusions sont la conséquence du recours au mot déterminant plutôt que celle d'une quasi absence de cours de grammaire - à part cette année cette année, bien sûr ?

Amitiés,  
Véronique.

\* \*  
\*

Date: Sun, 17 Jun 2007 09:18:37 +0200  
From: Nicolas Lakshmanan  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Le 16 juin 07 à 21:53, Véronique Marchais a écrit :

Bonjour Nicolas,

Peux-tu démontrer que ces confusions sont la conséquence du recours au mot déterminant plutôt que celle d'une quasi absence de cours de grammaire - à part cette année cette année, bien sûr ?

Amitiés,  
Véronique.

Oui...

Imagine que j'aie dit "Un nom désigne une personne, un animal, une chose." "On peut mettre un article devant un nom. Cet article détermine le genre et le nombre du mot." "Les articles sont le, la, les - définis ; un, une, des - indéfinis ; du, de la - partitifs ; au, aux, du, des - contractés." Puis, éventuellement, quelque chose comme ceci : "l'article peut être remplacé par certains adjectifs pour déterminer le nom".

Les élèves auraient vu de suite que "si" n'était pas un article, et qu'il ne pouvait être remplacé par un article.

Là, je n'avais que des explications compliquées à leur faire pour les détourner de leur erreur. J'étais obligé de faire un détour pour les détourner : retourner à une bonne définition du nom, avec l'article, alors que je leur avais défini avec le déterminant. Ce n'était pas seulement de la faute des années précédentes, mais de cette année, où je ne leur ai pas donné des outils suffisamment simples et efficaces pour se repérer dans la langue, au moins sur ce point précis.

Mais, tu me diras, on peut définir les déterminants en précisant qu'il s'agit de l'ensemble des mots qui peuvent remplacer l'article. D'accord, même si cela exclut *premier, autre, seul...* On donne une place extrêmement particulière à l'article. C'est ce qui est fondamental. Maintenant, je ne vois pas vraiment l'intérêt.

Ajoutons encore, pour "déterminer=fonction", que ce qui me semble important (et délicat), c'est la différence entre "déterminer, qualifier, se rapporter à" et "introduire" (préposition). Ne détournons pas l'attention sur des faux problèmes.

En outre, je trouve qu'il n'ont pas tort de trouver que *si* détermine *doux*. La fonction de *si* est bien de préciser le sens de *doux*. Le seul problème, c'est qu'ils parlent de fonction et non de nature. Mais il faudrait peut-être revenir sur cette distinction entre nature et fonction, et en particulier sur le fait de la relativiser comme le faisait Marc dans le message initial de cette discussion.

Amitiés,  
Nicolas

\* \*  
\*

Date: Sun, 17 Jun 2007 09:43:40 +0200 From: Guy Morel Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
---

Bonjour, Deux remarques et un rappel :

1- l'article détermine le nom (il l'actualise), mais c'est l'article qui prend le genre et nombre du nom qu'il détermine (auquel il se rapporte).

2- dans la grammaire Fouché ( 1950) destinée aux petits de CE mise par Pascal sur le forum, seul l'adjectif a une leçon particulière ; il n' y a rien sur l'article. À part le nom et le verbe, ADJECTIF est la seule catégorie introduite.

3- le but de cette discussion est l'établissement d'une nomenclature unifiée destinée aux classes du primaire - jusqu'à la 5è si on englobe le primaire supérieur. Michel a posé il y a une quinzaine une question à laquelle il faudrait que les praticiens de CP, CE, CM répondent ( je sais que les profs font fonction d'instits jusqu'en terminale, mais ce n'est pas la même chose). Revoici donc la question : quels sont les avantages et les inconvénients de la notion de déterminant de la GS-CP au CM2 ? Si on doit l'introduire, à quel niveau peut-on le faire ? Catmano, Françoise Candelier, Julien, Pascal et tous les autres, vous servez-vous de la notion de Déterminant ? Quand, pourquoi, comment ?

Guy

[Le 17 juin 07 à 09:18, Nicolas Lakshmanan a écrit :](#)

[Oui...](#)

\* \*  
\*

Date: Sun, 17 Jun 2007 09:48:06 +0200 From: Véronique Marchais Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
--

Bonjour,

En général, c'est à celui qui affirme de démontrer ce qu'il affirme, non ? Et ce n'est pas moi qui ai envoyé sur la liste un titre assertif assorti d'un simple exemple sans qu'il fût établi de lien fondé en raison entre l'un et l'autre. Le laconisme que vous cultivez comme le ton de l'évidence peut peut-être impressionner les ignorants de profs.fr mais, en ce qui me concerne, il ne pourra que me faire sourire : quels comédiens ! Mais vous n'espérez pas amuser ma raison à si peu de frais ? Alors j'attends toujours que soit justifiée cette affirmation.

Car de mon point de vue, je constate le fait suivant : l'élève de Nicolas ne maîtrise toujours pas la notion de nom, puisqu'il est capable d'appeler nom un adjectif. Par tant, on pourra bien appeler toutes les classes qui renvoient au nom comme on voudra - article, déterminant, adjectif - elles ne seront jamais clairement identifiées tant que la classe centrale du nom ne le sera pas. Ce n'est pas une question de nomenclature mais de progressivité et de familiarité - je veux dire par là d'habitude de pratique qui vienne consolider la maîtrise concept.

Que ce concept de nom soit fermement établi et la notion de déterminant telle qu'elle est utilisée par l'élève devient, avec toutes les précautions nécessaires, opérante. J'ai bien dit opérante : elle n'ajoute rien à la clarté du concept article

ou adjectif mais elle offre un mode opératoire pour cheminer jusqu'à lui : il n'y a plus qu'à repasser dans sa mémoire les différents déterminants pour identifier avec précision l'article ou l'adjectif.

Bien à vous,  
Véronique.

----- Original Message ----- From: "Guy Morel"  
Sent: Saturday, June 16, 2007 10:00 PM  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Oui mais, pouvez-vous démontrer, Véronique, qu'employée au CE--CM , la notion de déterminant introduit de la clarté ?  
Guy

\* \*  
\*

Date: Sun, 17 Jun 2007 09:57:07 +0200 From: Véronique Marchais Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
--

A mon humble avis, c'est là que tu te trompes. Si les élèves n'ont pas d'abord clairement identifié le noms et qu'ils peuvent penser que "doux" est un nom, ils sont foutus de te mettre un article devant. "Ben quoi, m'sieur, le doux, quoi !" Parmi les plus paumés, j'en ai qui arrivent à me conjuguer "souvent"... Il faut admettre qu'on ne progresse pas sans base. Sans le nom et le verbe bien clairs dans les petites têtes, toute la suite est compromise.

Amicalement,  
Véronique.

PS : C'est bien parce que je pense que l'essentiel est dans les bases (nom, verbe), pas dans déterminant ou pas, que, finalement, je m'en fous qu'on entérine ce terme ou pas. Ce qui me fait réagir, ce n'est pas tant la critique de ce terme qu'une certaine propension à affirmer sans justifier et à interdire tous azimuts, ce qui est rarement bénéfique en pédagogie, où nous avons besoin de souplesse.

Je dois y aller, bonne journée,  
V.

[ En fait le PS a été envoyé un peu plus tard :  
From: Véronique Marchais  
Date: Sun, 17 Jun 2007 10:06:24 +0200]

----- Original Message -----  
**From:** Nicolas Lakshmanan  
**Sent:** Sunday, June 17, 2007 9:18 AM  
**Subject:** Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Oui...  
Imagine que j'aie dit "Un nom désigne une personne, un animal, une chose." "On peut mettre un article devant un nom. Cet article détermine le genre et le nombre du mot." "Les articles sont le, la, les - définis ; un, une, des - indéfinis ; du, de la - partitifs ; au, aux, du, des - contractés." Puis, éventuellement, quelque chose comme ceci : "l'article peut être remplacé par certains adjectifs pour déterminer le nom".[...]

\* \*  
\*

Date: Sun, 17 Jun 2007 11:53:19 +0200  
From: Nicolas Lakshmanan  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Oui, oui, et en même temps, c'est l'article qui nous renseigne sur le genre d'un mot. Pour trouver le genre de "ombre", on se demande : "On dit un ou une ombre ?".

Bonjour,

Le 17 juin 2007 à 09:43, Guy Morel a écrit :

Deux remarques et un rappel :

1- l'article détermine le nom (il l'actualise), mais c'est l'article qui prend le genre et nombre du nom qu'il détermine (auquel il se rapporte).

\* \*  
\*

Date: Sun, 17 Jun 2007 12:10:26 +0200  
From: Catherine BONNET-HUBY  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Jusqu'à la rentrée 2005, je me suis servie uniquement du mot "déterminant". Depuis l'année dernière (classe de GS/CP/CE1/CE2), suivant la progression d'un livre de grammaire de 1931, j'ai introduit progressivement les catégories suivantes : "articles", "adjectifs possessifs", "adjectifs démonstratifs" et "adjectifs numéraux". Cela s'est bien passé.

A la rentrée suivante, j'ai constaté que la catégorie des articles avait été retenue par tous les élèves (CP et CE1), que les nouveaux de GS l'avait mémorisée très vite (avec un "joker" pour le, la et les lorsqu'ils sont pronoms ; seuls quelques CP et un CE1 sur deux se rappelaient que ces mots étaient des pronoms lorsqu'ils se trouvaient "à coté" du verbe). Certains CP se souvenaient aussi de la catégorie des "adjectifs possessifs" ("C'est facile, c'est ce qu'on possède.", geste à l'appui) et de celle des démonstratifs ("C'est quand on montre une personne, un animal ou une chose. On a la main qui fait C.").

Cette année, la relation entre l'article et le nom commun est visiblement passée, même chez les GS, très peu "scolaires", pour témoin cette anecdote datant de vendredi 15/06/07 :

Le titre de la leçon d'histoire était "Les châteaux forts", les GS m'ont expliqué doctement : "Il y a un x à château et un s à forts parce qu'il y en avait beaucoup. Alors on a écrit "LES" châteaux forts."

Voilà ma maigre contribution. Nouvelle sur cette liste, j'espère que j'ai su "rester dans le ton". Pouvez-vous me faire savoir si mon intervention correspond ou pas à l'esprit recherché  
Merci.

\* \*  
\*

Date: Sun, 17 Jun 2007 14:36:53 +0200  
From: Véronique Marchais  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Oui et non. Cela relève du truc (comme remplacer un verbe du 1er groupe par un verbe du 3e pour trouver sa terminaison), c'est très utile avec des enfants mais, fondamentalement, on n'a pas besoin de l'article pour connaître le genre d'un nom. D'ailleurs, face à un nom inconnu, on renvoie l'enfant au dictionnaire et c'est seulement \*après\* avoir lu le genre du nom qu'il pourra décider s'il doit mettre un ou une devant. Le nom est premier - à ce titre les progressions évoquées par Guy ne m'étonnent guère. Nos élèves n'ont aucune chance en grammaire d'abord parce que les concepts fondamentaux (nom et verbe) sont mal maîtrisés. C'est là-dessus qu'il faut se battre, pas sur la question des déterminants. Sur ce point, je pense que chacun peut faire comme il l'entend, en fonction des gosses qu'il a en face de lui, de leur capacité à entrer dans l'analyse, de leurs difficultés, leur besoin éventuel de progressivité.

A bientôt,  
Véronique.

----- Original Message -----

**From:** Nicolas Lakshmanan  
**Sent:** Sunday, June 17, 2007 11:53 AM  
**Subject:** Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Oui, oui, et en même temps, c'est l'article qui nous renseigne sur le genre d'un mot. Pour trouver le genre de "ombre", on se demande : "On dit un ou une ombre ?".

Bonjour,

Deux remarques et un rappel :

1- l'article détermine le nom ('il l'actualise), mais c'est l'article qui prend le genre et nombre du nom qu'il détermine (auquel il se rapporte).

\* \*  
\*

Date: Sun, 17 Jun 2007 14:57:10 +0200 From: Nicolas Lakshmanan Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
--

Je ne crois pas que cela relève du "truc". Ce qui permet au lexicographe de dire si un mot est féminin ou masculin, ce sont les marques du féminin qu'il prend dans l'usage. Le dictionnaire n'est "que" la forme savante de l'usage. Or, pour nombre de noms, cette marque n'apparaît que dans l'article qui lui est adjoint. Non ? Il me semble qu'en français l'article a partie liée avec le nom, et non de manière uniquement accidentelle.

De sorte que, effectivement, ce qui compte, c'est nom, verbe... et aussi adjectif, un tout petit peu plus tard. De sorte que nous sommes d'accord : nous n'avons pas besoin de la notion de déterminant. En revanche, assez tôt, il me semble que l'on peut introduire l'article (Cf. la Auriac-Canac-Jughon), à la suite du nom. Qu'en disent les instits ?

Amitiés,

Nicolas

----- Original Message -----

**From:** Véronique Marchais  
**Sent:** Sun, 17 Jun 2007 14:36:53 +0200  
Oui et non. Cela relève du truc (comme remplacer un verbe du 1er groupe par un verbe du 3e pour trouver sa terminaison)[...].

\* \*  
\*

Date: Sun, 17 Jun 2007 15:02:09 +0200 From: Guy Morel Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
---

Bonjour;

Non, il ne s'agit pas ici de cultiver le laconisme. Dans un autre message, j'ai rappelé, pensant à celui que je venais d'envoyer, quel était l'objectif de cette discussion, à quel niveau d'enseignement on devait penser, fait appel aux praticiens du primaire. Pour schématiser, il s'agit de savoir si dans une progression SLECC, c'est-à-dire une progression qui ne tient pas compte du non-enseignement actuel de la grammaire, il est utile ou pas d'utiliser la notion de déterminant, et à quel moment, si c'est utile, il conviendrait de l'introduire. Pour commencer, il faudrait savoir qui parmi nous utilise la notion au primaire et comment.

amicalement,  
Guy

Le 17 juin 07 à 09:48, Véronique Marchais a écrit :

Bonjour,

En général, c'est à celui qui affirme de démontrer ce qu'il affirme, non ? Et ce n'est pas moi qui ai envoyé sur la liste un titre assertif assorti d'un simple exemple sans qu'il fût établi de lien fondé en raison entre l'un et l'autre. Le laconisme que vous cultivez comme le ton de l'évidence peut peut-être impressionner les ignorants de profs.fr mais, en ce qui me concerne, il ne pourra que me faire sourire : quels comédiens ! Mais vous n'espérez pas amuser ma raison à si peu de frais ? Alors j'attends toujours que soit justifiée cette affirmation. [...]

\* \*  
\*

Date: Sun, 17 Jun 2007 15:12:14 +0200 From: Guy Morel Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
---

Bonjour,

Votre contribution est tout sauf "maigre". Quant au "ton", vous y êtes aussi : Véronique connaît Guy :-), qui connaît assez Véronique :-), qui connaît assez Nicolas :-), qui connaît etc. On discute librement ; la seule chose interdite sur cette liste GRIP- lettres ,c'est l'anathème.

Bien à vous,  
Guy Morel

Le 17 juin 07 à 12:10, Catherine BONNET-HUBY a écrit :

Jusqu'à la rentrée 2005, je me suis servie uniquement du mot "déterminant". Depuis l'année dernière (classe de GS/CP/CE1/CE2), .....

\* \*  
\*

Date: Sun, 17 Jun 2007 15:30:37 +0200 From: Sylvie Delord Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
---

At 14:57 17/06/2007, Nicolas Lakshmanan wrote:

Je ne crois pas que cela relève du "truc".

Amitiés,  
Nicolas

Moi non plus, car on n'envoie l'enfant vérifier dans le dictionnaire que lorsque le mot lui est inconnu sinon quel travail.....

En tant qu'enseignante de langue et non instit je m'appuierai sur l'usage. (Il me semble avoir lu un courrier de Rudolph là-dessus, je n'ai pas tout lu, je vais consacrer la semaine à cela, conseils réunions, notes et tutti quanti). L'enfant français parle le français et donc connaît le genre du nom. Pour les noms inconnus le dictionnaire est là. L'enfant ou adulte anglo-saxon qui apprend le français apprend toujours le nom avec l'article un ou une car c'est l'article qui va lui donner le genre et non le dictionnaire dans un premier temps. La question d'un anglo-saxon par rapport à un mot nouveau est toujours "un ou une?"

Amitiés  
Sylvie

\* \*  
\*

Date: Sun, 17 Jun 2007 16:30:53 +0200 From: Nicolas Lakshmanan
---

Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Je n'ai pas dit qu'il fallait remplacer par un article pour voir si c'était un nom. J'ai dit qu'ils ne m'auraient pas dit que "si" était un article, alors qu'ils n'ont eu aucun mal à me dire que c'était un déterminant. Bon j'ai aussi parlé de remplacer par un article, ce en quoi j'ai eu tort.

De fait, quand je leur ai demandé si c'était "le doux", ils se sont récriés. Mais j'avais peur en posant ma question... Et je me disais que je n'avais pas fait un travail suffisamment minutieux pour leur faire saisir intimement la notion d'adjectif, avec de longues études de vocabulaire centrées sur chacune de ces catégories. (Après celles de nom et de verbe).

Cela dit, je trouve que c'est pratique d'avoir des petits "trucs" pour travailler les textes, même si les notions de verbes, de nom, d'adjectif ne sont pas encore bien assimilées, et acquérir peu à peu une certaine intimité avec la langue. Je lis "Mon père, ce héros au sourire si doux", et je ne comprends pas tout de suite que "doux" se rapporte à "sourire". Parce que je n'ai jamais entendu dire qu'un sourire pouvait être doux, par exemple. Je me demande quelle est la nature de "doux". Est-ce que c'est "le doux" ?

À ce moment-là, soit je réponds "non", et tout va bien. Soit je réponds "oui", et le professeur me corrige. Il m'informe et m'explique le sens de "doux", et que l'on dit "la douceur", si ce n'est pour désigner un homme (d'où le patronyme). Et là encore tout va bien, parce que j'ai appris quelque chose.

Est-ce que c'est un adjectif ? Est-ce que doux qualifie un nom ? Lequel ? héros ? Non, sourire. Et j'ai pris le temps de voir l'image. De penser à un doux sourire. (Tel que celui du professeur, satisfait de voir que j'ai donné la nature et la fonction de "doux"... mais ce sourire-là n'est pas le plus important.)

En revanche, si je me précipite sur nom et déterminant, je vois un petit mot, un grand, et hop paquet-cadeau. Pourquoi "si" ne serait-il pas un déterminant ? Parce que le professeur me le dit. Le retiendrai-je ? Non. C'est trop conceptuel. Rien à voir avec "doux". J'aurai l'impression qu'il s'agit de devinettes pour lesquelles je ne suis pas doué et que je ne parviendrai jamais à rien comprendre de cette satanée grammaire.

Amitiés,

*Nicolas, à l'avis au moins aussi humble que le tien.*

P.S. Moi aussi, j'en ai qui conjuguent "souvent"... Mais ils sont vite rabroués par leurs camarades, qui s'empressent de les replacer dans la langue réelle.

Le 17 juin 2007 à 9H57, Véronique Marchais a écrit :

A mon humble avis, c'est là que tu te trompes. Si les élèves n'ont pas d'abord clairement identifié le noms et qu'ils peuvent penser que "doux" est un nom, ils sont foutus de te mettre un article devant. "Ben quoi, m'sieur, le doux, quoi !" Parmi les plus paumés, j'en ai qui arrivent à me conjuguer "souvent"... Il faut admettre qu'on ne progresse pas sans base. Sans le nom et le verbe bien clairs dans les petites têtes, toute la suite est compromise.

Amicalement,  
Véronique.

\* \*  
\*

Date: Sun, 17 Jun 2007 17:04:39 +0200  
From: Michel Delord <michel.delord@free.fr>  
Subject: [GRIP\_LETTRES] Re: [GRIP-Prog] categories

Le 08:30 03/06/2007,Pascal Dupré écrit:

[...]

Tous ces textes sont plus qu'intéressants et il ne faut pas les perdre, est-ce que l'un de vous pourrait les mettre bout à bout (depuis le texte de Marc) et poster sur le forum SLECC ? en attendant une synthèse...

Pascal

Je viens de mettre les échanges du 29 mai au 12 juin sur le forum SLECC avec le texte suivant ( pour la synthèse ....)

à l'adresse <http://grip.ujf-grenoble.fr/ForumSlecc/viewtopic.php?t=424&highlight=Michel>

<p>Posté le: Dim Juin 17, 2007 2:22 pm</p> <p><b>Sujet du message: Enseignement de la notion de "Déterminant" en primaire</b> Je reporte ici la discussion qui a eu lieu au GRIP ( et qui continue ) sur l'utilisation de la notion de déterminant en primaire :</p> <p>Les messages échangés sur ce sujet sont disponibles</p> <p>a) pour la période du 29 mai au 4 juin 2007</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- en rtf à <a href="http://michel.delord.free.fr/determinant1.zip">http://michel.delord.free.fr/determinant1.zip</a></li><li>- en .pdf à <a href="http://michel.delord.free.fr/determinant1.pdf">http://michel.delord.free.fr/determinant1.pdf</a></li></ul> <p>b) pour la période du 4 juin au 12 juin 2007</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- en rtf à <a href="http://michel.delord.free.fr/determinant2.zip">http://michel.delord.free.fr/determinant2.zip</a></li><li>- en .pdf à <a href="http://michel.delord.free.fr/determinant2.pdf">http://michel.delord.free.fr/determinant2.pdf</a></li></ul> <p style="text-align: center;">* * *</p> <p>Plusieurs questions maintenant, plus spécialement mais pas seulement destinées aux instituteurs qui enseignent la notion de déterminant en primaire :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1) Quels sont les avantages intrinsèques de l'enseignement de cette notion ? [Lorsque je dis "intrinsèque" , je veux dire que je ne fais pas référence aux programmes actuels et à des raisons du type "Il faut bien le faire pour que les élèves ne soient pas défavorisés en collège en ne sachant pas ce qu'est un déterminant"]</li><li>2) Plus précisément, qu'apporte-t-elle par rapport à la nomenclature qui ne classe pas les articles, les adjectifs possessifs , etc ... sous le vocable de déterminants?</li><li>3) Quand faite-vous intervenir cette notion dans la progression ?</li></ol> <p>Merci d'avance pour vos réponses</p> <p>Michel</p> <p>PS : Bien sûr, j'attends aussi l'avis et les raisons</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- de ceux qui pensent qu'il ne faut pas l'enseigner en primaire [1]</li><li>- de ceux qui pensent qu'il ne faut pas l'enseigner au primaire mais en collège</li><li>- de ceux qui pensent qu'on ne doit l'enseigner ni en primaire ni au collège</li><li>- .....</li></ul> <p>[1] Même si certains l'enseignent pour que les élèves ne soient pas perdus en arrivant en collège</p>	
---	--

\* \*  
\*

<p>Date: Sun, 17 Jun 2007 17:22:07 +0200 From: "Muriel STRUP" Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.</p>
---

Bonjour,

En cherchant dans les livres de grammaire (ceux de maintenant) et d'auteurs différents, le mot déterminant apparaît dès le CE1.

Afin que vous ayez une idée sur ce que font les élèves en grammaire et sur le déterminant en particulier, je vous recopie sur une même collection l'aventure du déterminant au fil des niveaux.(Collection que je trouve dans de nombreuses écoles car il y a une bonne banque d'exercices contrairement aux autres).

AU CE1 sur 13 leçons prévues, dans la 7ème leçon sur le nom commun et le nom propre : "*Les noms communs sont généralement précédés d'un déterminant (un, une, le, les...) . Les noms propres commencent par une majuscule et, souvent, n'ont pas de déterminant.*"

Ensuite vient la 1ère leçon sur "*le groupe nominal (GN) formé : d'un nom (c'est le mot principal) et d'autres mots qui nous renseignent sur ce nom.*"

Puis la seconde leçon sur le GN : "*Dans le groupe nominal (GN), le nom est annoncé par un petit mot : le déterminant. Il indique si le nom est masculin ou féminin, singulier ou pluriel.*"

*Exemples : le diable, sa tasse, des histoires.*"

(il y a aussi dans la même leçon la partie sur l'adj. qual. que je passe)

Leçon suivante sur le genre et le nombre du groupe nominal :

dans la même leçon :

*"Devant un nom masculin, on trouve un, le, mon, ce..."*

L'énoncé équivalent pour le nom féminin.

Puis : "*Quand le nom désigne une seule personne, une seule chose ou un seul animal, il est au singulier*"

Exemples : l'école, mon chat, une princesse.

A noter l'énoncé de la phrase leçon et les "déterminants" qui sont mis en couleur dans les exemples.

Énoncé équivalent pour le pluriel.

Dans la même collection, au CE2 dans la progression, les déterminants arrivent après les leçons sur : la phrase, la ponctuation, les types de phrases, la phrase interrogative, la forme affirmative- la forme négative, le verbe, le groupe sujet, l'accord sujet-verbe (2 leçons), les compléments (2 leçons), les noms propres- les noms communs, enfin les déterminants, et dernière leçon les adjectifs. voilà l'année de grammaire au CE2 : 14 leçons

Leçon sur les déterminants au CE2

*"Les déterminants sont des mots placés, en général, devant un nom; ils forment avec le nom, le groupe nominal. Les déterminants apportent une précision sur le nom.*

*Exemple : ce livre --> celui-ci mon livre --> le mien*

*Les noms s'accordent en genre et en nombre avec leur déterminant.*

*ex : sa tige (féminin-singulier); un récipient (masculin-singulier); des feuilles (féminin pluriel)"*

AU CM1: 14ème leçon sur les 20 prévues (après les COD et les CC) les déterminants : Même définition qu'au CE2 et un tableau distinguant 2 catégories de déterminants : les articles et les adjectifs. Puis des sousparties pour les différents déterminants en séparant les singuliers des pluriels.

AU CM2 : apparaît une leçon (11ème leçon) : les classes de mots :

les verbes, les noms, les déterminants, les pronoms, les adjectifs qualificatifs, les adverbes, les prépositions, les conjonctions et les interjections.

13ème leçon : La leçon sur les déterminants est dans la même leçon que le nom. rappel sur le nom où l'on présente ainsi :

*"le nom peut être :*

*- commun ou propre*

*- masculin ou féminin*

*- singulier ou pluriel."*

Même définition pour le déterminant que ci-dessus. Puis la liste des déterminants :

*"On divise les déterminants en plusieurs catégories :*

*- les articles: le, la, les, l', au, aux (définis); un, une, des (indéfinis); du (partitif)*

*- les adjectifs possessifs (liste de quelques uns)*

*- les adjectifs démonstratifs (liste de quelques uns)*

*- les adj numériques (liste de quelques uns)*

*- les adj indéfinis (liste de quelques uns)*

*les adj exclamatifs ou interrogatifs (liste de quelques uns)"*

En général on retrouve cette leçon photocopiée comme au CM1 et collée dans le cahier des élèves (car trop long à copier!!)

Il y a ensuite en 22ème leçon sur les 25 leçons de grammaire (et oui on est au CM2, c'est quand même plus sérieux) une leçon sur l'analyse grammaticale où est présentée l'analyse du nom, du déterminant, de l'adj. qual, du pronom pers., du verbe après avoir annoncé que

"Faire une analyse grammaticale, c'est donner des renseignements sur la nature d'un mot, puis indiquer sa fonction dans la phrase".

Pour le déterminant on a :

"Pour analyser un déterminant, on précise sa nature (article, adj. Poss.,...) puis on indique son genre, son nombre et sa fonction (détermine le nom)

Ex. : cette gymnaste fait des étirements.

Cette : déterminant adj démons, f,s, détermine le nom "gymnaste"

des : déterminant article indéfini, m, pl, détermine le nom "étirements" "

(Note : c'est moi qui abrège les mots)

Je rappelle qu'officiellement jusqu'à il n'y a pas si longtemps on devait consacrer 1/2 heure à la leçon de grammaire par semaine. Même si les collègues en faisaient plus, ils consacraient beaucoup de temps à l'étude de la phrase en début d'année, les types de phrases,... refaits chaque année ! et le temps consacré vraiment à de la grammaire était relégué du fait de la progression en fin d'année (mai au mieux avril) et en général les élèves mélangent tout et proposent au petit bonheur la chance des fonctions, des natures...

En espérant que tout cela vous sera utile,

Bien à tous

Muriel

\* \*  
\*

Date: Sun, 17 Jun 2007 17:34:39 +0200 From: Nicolas Lakshmanan Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
--

J'ai consulté aussi à ce propos les manuels de 4e que j'ai reçus cette année en specimen. Ils disent **tous** "déterminant démonstratif", etc.

N.

Le 17 juin 2007 à 17H22, Muriel STRUP a écrit :

Bonjour,

En cherchant dans les livres de grammaire (ceux de maintenant) et d'auteurs différents, le mot déterminant apparaît dès le CE1.

Afin que vous ayez une idée sur ce que font les élèves en grammaire et sur le déterminant en particulier, je vous recopie sur une même collection l'aventure du déterminant au fil des niveaux.(collection que je trouve dans de nombreuses écoles car il y a une bonne banque d'exercices contrairement aux autres).

\* \*  
\*

Date: Sun, 17 Jun 2007 18:04:25 +0200 From: Cécile Revéret Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
--

Le 17 juin 07, à 09:48, Véronique Marchais a écrit :

Bonjour,

(...)

Car de mon point de vue, je constate le fait suivant : l'élève de Nicolas ne maîtrise toujours pas la notion de nom, puisqu'il est capable d'appeler nom un adjectif. Par tant, on pourra bien appeler toutes les classes qui renvoient au nom comme on voudra - article, déterminant, adjectif - elles ne seront jamais clairement identifiées tant que la classe centrale du nom ne le sera pas. (...)

Que ce concept de nom soit fermement établi et la notion de déterminant telle qu'elle est utilisée par l'élève devient, avec toutes les précautions nécessaires, opérante. Bien à vous,  
Véronique.

1° Malheureusement non ! Cela ne suffit pas ! Précisément parce que la classe des noms est la plus élastique . De nombreux mots deviennent des "substantifs" à partir du moment où, justement, on peut les faire précéder d'un ARTICLE.

les vieux.  
le boire et le manger.  
le pourquoi et le comment.  
le pour et le contre.

La remarque de Nicolas est donc tout à fait cohérente.

En gros, si n'importe quoi peut être un nom, et si on peut mettre n'importe quoi - ou en tout cas plein de choses différentes - dans la classe des déterminants, un enfant peut, presque légitimement, baptiser *si* déterminant et *doux* nom...

2° Pour répondre à la question de Guy;

Je ne suis pas dans le primaire mais j'ai des "petits 6èmes" : je n'utilise pas le mot déterminants.

En latin encore moins. En latin, il faut être très précis car, dans de nombreux cas, les mêmes mots sont tantôt adjectifs, tantôt pronoms. Il faut donc, pour traduire, que les élèves sachent bien ce que sont adjectifs possessifs, pronoms possessifs, adjectifs ou pronoms démonstratifs etc.

Cécile

\* \*  
\*

Date: Sun, 17 Jun 2007 18:50:25 +0200 From: Pascal Dupré Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
--

Bonsoir,

Je ne sais ce qu'il en est pour les autres, mais j'ai reçu le message de Guy, sans avoir reçu celui de Catherine (ceci dit sans jalousie aucune).

Au CE1 j'ai introduit les catégories : nom-article-adjectif et verbe-pronom sujet-adverbe. Cela fonctionne plutôt bien. J'ai quand même eu en fin d'année cette question fondamentale : "Mais ? le nom et le sujet ? c'est pas pareil ?" Il m'a suffit de demander d'analyser la phrase "Il mange une souris" pour enfoncer le clou avec les moyens du bord sur la différence "nature-fonction". C'est pourquoi je tiens à ma "vive divergence" avec Julien en ce qui concerne l'approche de la notion de nom-complément du verbe dès le CE1. Malgré cela j'en ai encore un qui m'analyse dans "Le géant portait un arbre énorme" "arbre , sujet du verbe énorme" même s'il indique à la suite "énorme : adjectif, se rapporte au nom arbre".

Pour ce qui est de la notion de déterminant, il me semble préférable de l'écarter de la nomenclature que nous proposerons (quitte à ajouter une note comme il a été proposé pour indiquer qu'elle peut être utilisée au cas par cas pour une question de continuité avec les autres classes - au CM ou en collège). Si on veut conserver la notion de déterminant dans la nomenclature, il me paraît logique de substituer à la différenciation articles-adjectifs (qualificatifs, possessifs, démonstratifs...), la différenciation déterminants (articles, possessifs, démonstratifs....) - adjectifs qualificatifs. Je ne suis pas pour cette solution, mais il faudrait que chacun s'exprime clairement là-dessus avant qu'on l'enterre de manière trop rapide (sinon le fantôme de cette nomenclature risque de hanter nos futurs débats).

Voilà.

Pascal

\* \*  
\*

Date: Sun, 17 Jun 2007 20:49:35 +0200 From: Sylvie Delord Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
---

Merci Muriel

Ton travail est plus qu'utile. Je comprends maintenant. Les pédagoges qui critiquent la grammaire ont réussi à la rendre complètement indigeste. On retrouve partout cette tendance qui est de nier toute progression pas à pas. Il y a une progression par bloc:

Muriel

AU CE1..... "Dans le groupe nominal (GN), le nom est annoncé par un petit mot : le déterminant.

Il indique si le nom est masculin ou féminin, singulier ou pluriel.

Exemples : le diable, sa tasse, des histoires.

(il y a aussi dans la même leçon la partie sur l'adj. qual. que je passe)

Et voilà en bloc le, sa et des...

C'est la même chose en collège en français ou en langues. La scie est : "je ne comprends pourquoi ils ne peuvent comprendre car on l'a fait" Effectivement ils l'ont vu mais en bloc et après fini, on tourne la page et on passe au bloc suivant. Dans cette manière de faire il est effectivement plus simple d'employer le terme de déterminants : tout est dans la même pochette : possessif, démonstratif, défini etc...

En anglais je procède comme Catherine Bonnet-Huby: je cite:

j'ai introduit progressivement les catégories suivantes : "articles", "adjectifs possessifs", "adjectifs démonstratifs" et "adjectifs numériques". Cela s'est bien passé.

En 6° j'introduis progressivement adjectif démonstratif, (différence entre this et that) adjectif possessif.

Je fais noter sur le carnet de vocabulaire la nature de chaque mot ainsi ils peuvent relier le français à l'anglais. Dans les manuels proposés en anglais on emploie encore ces appellations. Rares sont ceux qui emploient le terme de déterminant. Il est vrai que l'on peut aussi trouver déterminant démonstratif.

Cécile

2° Pour répondre à la question de Guy;

Je ne suis pas dans le primaire mais j'ai des "petits 6èmes" : je n'utilise pas le mot déterminants.

En latin encore moins. En latin, il faut être très précis car, dans de nombreux cas, les mêmes mots sont tantôt adjectifs, tantôt pronoms. Il faut donc, pour traduire, que les élèves sachent bien ce que sont adjectifs possessifs, pronoms possessifs, adjectifs ou pronoms démonstratifs etc.

De même en anglais "des" article partitif et article indéfini : some ou rien. "Les" the ou rien! En fait "the" est l'abréviation des démonstratifs this ou that. Il est beaucoup plus difficile pour les élèves de 6° d'aujourd'hui de comprendre l'absence d'article. La collègue de français de cette année m'a dit j'ai survolé l'article partitif ils m'ont dit avoir appris ce terme en anglais.

Pascal

Pour ce qui est de la notion de déterminant, il me semble préférable de l'écarter de la nomenclature que nous proposerons (quitte à ajouter une note comme il a été proposé pour indiquer qu'elle peut être utilisée au cas par cas pour une question de continuité avec les autres classes - au CM ou en collège).

Je ne suis pas d'accord car nous risquons de passer pour des charlots. Pour le moment il y a trois instits qui répondent à une de mes interrogations: est-il vraiment difficile de faire apprendre la nature de chaque article? Pour l'instant la réponse est non.

Quel est l'avantage de parler de déterminant dès le début? Surtout quand on lit ce que Muriel nous a envoyé.

Amicalement

Sylvie

\* \*  
\*

Date: Sun, 17 Jun 2007 21:00:25 +0200 (CEST) From: Brigitte GUIGUI Subject: [GRIP_LETTRES] déterminant
--

Avec mes CP je nomme très vite les noms communs, les articles, le genre et le nombre, le verbe... Pourquoi s'en priver? Les petits sont réceptifs. En grammaire il faut, comme en (écriture-) lecture aller du simple au complexe. Comme je

suis une syllabiste dans l'âme, je m'évertue à tout prononcer, à tout différencier. Et ça marche. Ce qui est précis est consciencialisé. Ce qui est consciencialisé dès son apparition est acquis.

Mes CE2 /CM1 de ZEP ont connu le groupe des déterminants, le groupe nominal et le groupe verbal. Beaucoup de monde et finalement personne. Les instits n'ont pas le temps de tout recenser en détail la même année et l'instit suivante continue à faire fréquenter ses élèves des entités fantomatiques et finalement inquiétantes. Trouble pour les meilleurs (confusions), catastrophe pour les moyens ( paresse ) et désastre pour les faibles (ignorance).

En octobre, j'ai tout repris depuis le début. On a travaillé un mois sur la différence entre le mot et le nom... Pour sortir les esprits de l'endormissement généré par le flou des grandes catégories collectivistes, il a fallu baptiser chaque mot d'un nom précis. Ce travail "sanctificateur " de la langue a passionné mes élèves pour qui la grammaire est devenue une révélation.

Pratiquement, il est plus simple( et assez libérateur) de se passer des déterminants. Et de tout ce qui tente de nous éloigner du prononcé.

Bien à vous

Brigitte

\* \*  
\*

Date: Sun, 17 Jun 2007 22:02 From : From: Michel Delord <michel.delord@free.fr> Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
---

[Le 17:22 17/06/2007,Muriel STRUP écrit:](#)

[Bonjour,](#)

[En cherchant dans les livres de grammaire \(ceux de maintenant\) et d'auteurs différents, le mot déterminant apparaît dès le CE1.....](#)

Bonsoir

Vraiment intéressant.

Ceci montre tout à fait que, pédagogiquement, la "question du déterminant en primaire" n'est pas seulement [ comme le dit Marc] une question du déplacement de la frontière vers 2 catégories \* ( déterminants et adjectifs qualificatifs à la place de articles, adjectifs qualificatifs, adjectifs "non qualificatifs" ) mais recouvre et autorise toute une conception des progressions en grammaire qui est beaucoup plus importante par son influence négative.

C'est pour cela , entre autres, que je trouve que ce qui avait été proposé

*On distingue les articles des adjectifs démonstratifs, possessifs, indéfinis, numéraux et des adjectifs qualificatifs. Or l'habitude s'est prise depuis une vingtaine d'années de distinguer déterminants d'une part et adjectifs qualificatifs d'autre part. Après tout, qu'importe, l'essentiel étant, quelle que soit la classification que l'on adopte, que l'élève soit capable d'identifier avec sûreté la nature des mots qu'il emploie : articles, adjectifs démonstratifs ou possessifs, adjectifs qualificatifs etc. "*

mérite d'être rediscuté.

Michel

\* Même si cet aspect est important et induit en fait la notion dangereuse de "déterminant nature" ( Voir ce qu'en dit Nicolas)

\* \*  
\*

Date: Sun, 17 Jun 2007 23:50:54 +0200  
From: Guy Morel  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Bonsoir,

Dire que la fonction d'un déterminant est de déterminer ( cf la fin de l'envoi de Muriel), c'est là peut-être, notamment dans le cas d'un adjectif indéfini comme le signalait Cécile, une source de confusion peu admissible entre nature et fonction .Je relance un appel aux praticiens du primaire ( Seule Catmano a répondu) pour qu'ils disent en quoi cette notion leur est utile, si elle est préférable au classement par la nature, si elle ne contrarie pas celui-ci, quand on peut l'introduire au primaire à supposer qu'il faille l'introduire. Dans la proposition citée par Michel et qui émane de moi, en fonction des réponses, on pourrait remplacer "*après tout qu'importe...*" par : "*nous considérons qu'il importe avant tout que l'élève soit capable d'identifier avec sûreté la nature des mots qu'il emploie : articles, adjectifs démonstratifs ou possessifs; indéfinis etc., adjectifs qualificatifs.*"

Guy Morel

Le 17 juin 07 à 22:02, Michel Delord a écrit :

Bonsoir

Vraiment intéressant.

Ceci montre tout à fait que, pédagogiquement, la "question du déterminant en primaire" n'est pas seulement une question du déplacement .....

\* \*  
\*

Date: Mon, 18 Jun 2007 00:23:17 +0200  
From: Patrick Poudevigne  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Bonsoir,

Voici comment j'ai abordé le mot "déterminant" cette année, modestement, avec des CM1/CM2.

Premièrement : distinction nom-verbe-adjectif qualificatif.

Puis précisions sur les différents types d'articles qui accompagnent le nom : défini, indéfini, contracté (je n'ai pas utilisé "partitif"). Difficulté : certains élèves me disent déjà "déterminant". Je leur interdit d'utiliser ce mot pour l'instant.

Ensuite, passage en revue des adjectifs possessifs, démonstratifs, indéfinis, interrogatifs, exclamatifs, numéraux.

Entre en jeu le tableau dont Muriel parle dans son dernier message et que j'ai refait à mon goût (vous le trouverez en pièce jointe – **Reproduit en vert infra** ). Celui-ci me sert à leur présenter le mot "déterminant" comme la fonction de tous les mots résumés dans ce tableau. Par la même occasion, je donne "mes consignes" pour l'analyse d'un tel mot (voir sous le tableau) et j'insiste lourdement sur le "déterminant du nom..." ou "détermine le nom..."

Aucun élève n'a parlé de "déterminant démonstratif".

Et à la question "Quelle est la nature de ce mot ?", si la réponse était "déterminant", je leur répondais "Non,c'est faux !" et il me disait "Ah oui, c'est un adjectif possessif déterminant du nom..."

Voilà.

Patrick P

Le 17 juin 2007 à 18H50, Pascal Dupré a écrit :

Bonsoir,

Je ne sais ce qu'il en est pour les autres, mais j'ai reçu le message de Guy, sans avoir reçu celui de Catherine (ceci dit sans jalousie aucune).

Au CE1 j'ai introduit les catégories : nom-article-adjectif et verbe-pronom sujet-adverbe.....

\* \* \*

Les déterminants font partie du groupe du nom.

Ils s'accordent **en genre et en nombre** avec le nom qu'ils accompagnent.

<i>Les déterminants</i>						
<i>nature</i>	<i>Articles</i>		<i>Adjectifs</i>			
	<i>définis</i>	<i>indéfinis</i>	<i>possessifs</i>	<i>démonstratifs</i>	<i>numéraux</i>	<i>indéfinis</i>
<i>singulier</i>	<i>le, la, l', au</i>	<i>un, une</i>	<i>mon, ton, son, ma, ta, sa, notre, votre, leur</i>	<i>ce, cet, cette</i>	<i>un, une</i>	<i>aucun, chaque, nul...</i>
<i>pluriel</i>	<i>Les, aux</i>	<i>des</i>	<i>mes, tes ses, nos, vos, leurs</i>	<i>ces</i>	<i>deux,... cent,... mille,...</i>	<i>plusieurs, quelques, certains,...</i>

Pour **analyser** un déterminant, on indique :

- a) sa nature (article, adjectif...)
- b) sa fonction (déterminant du nom...)
- c) son genre (masculin, féminin)
- d) son nombre (singulier, pluriel)

Ex.: Elle a pris **son** sac rouge.

*son*: adjectif possessif  
déterminant du nom « sac »  
masculin  
singulier

\* \*  
\*

Date: Mon, 18 Jun 2007 08:29:17 +0200  
From: Guy Morel  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Bonjour,

Ce qui me gêne ici, comme je le disais dans un message précédant, c'est la confusion difficilement évitable entre l'appellation "déterminant", dont on aura du mal à faire comprendre qu'elle n'indique pas une "nature", et la fonction : tel déterminant, dont on se voit obligé de préciser la nature ( article, adjectif indéfini etc. qui sont en quelque sorte des sous-natures) détermine. C'est un peu comme si on disait que le nom ( nature) a pour fonction de nommer. Patrick précise qu'il a utilisé ce tableau en CM1/CM2. Que faire en GS/CP quand la grammaire se fait essentiellement à l'oral ?

Amicalement,

Guy

Le 18 juin 07 à 00:23, Patrick Poudevigne a écrit :

Bonsoir, Voici comment j'ai abordé le mot "déterminant" cette année, modestement, avec des CM1/CM2.....

\* \*  
\*

Date: Mon, 18 Jun 2007 10:03:51 +0200  
From: Nicolas Lakshmanan  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

J'en remets encore une couche...

L'adjectif numéral cardinal "trois"... quelle fonction occupe-t-il ici ?

- *Combien serez-vous ? Nous serons trois.*

Et les adjectifs "cinq-cents", "trois mille" ici ?

*Nous partîmes cinq-cents, mais par un prompt renfort / Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port.*

Et l'adjectif interrogatif "quel", ici ?

*Quels que soient les habits, la beauté du visage, / Son beau tour, sa vive blancheur, / Ses traits fins, sa jeune fraîcheur / Le touchent cent fois davantage.*

La fonction d'un adjectif, fût-il "déterminatif", n'est pas toujours "déterminant" !

Bien à vous,

Nicolas

Le 18 juin 2007 à 08H29 , Guy Morel a écrit :

Bonjour,

ce qui me gêne ici, comme je le disais dans un message précédant, c'est la confusion difficilement évitable entre l'appellation "déterminant", dont on aura du mal à faire comprendre qu'elle n'indique pas une "nature", et la fonction : tel déterminant, ....

\* \*  
\*

Date: Mon, 18 Jun 2007 10:46:59 +0200 From: Michel Delord <michel.delord@free.fr> Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
---

Le 17:22 17/06/2007,Muriel STRUP écrit:

Bonjour,

.....

*AU CM2 : apparaît une leçon (11ème leçon) : les classes de mots :  
les verbes, les noms, les déterminants, les pronoms, les adjectifs qualificatifs, les adverbes, les prépositions, les conjonctions et les interjections.*

.....

En espérant que tout cela vous sera utile,

Bien à tous

Muriel

1) Ceci est en gros conforme à la "*Terminologie grammaticale pour l'école élémentaire de 1976*" de René Haby :

[http://appy.ecole.free.fr/textes/1976\\_1.pdf](http://appy.ecole.free.fr/textes/1976_1.pdf)

**"III. - Les classes de mots.**

- le verbe ;
- le nom ;
- l'adjectif ;
- les déterminants (on insistera sur l'article) ;
- les pronoms; le pronom relatif ;
- marque du genre et marque du nombre ;
- l'adverbe ;
- la préposition ;

- la conjonction"

ce qui fait bien que les mots ne sont pas classés par nature à cause certes des déterminants mais aussi à cause de "marque et genre du nombre" .

[Entre nous, je ne comprends réellement pas pourquoi dans les "classes de mots" figurent "la marque du genre et du nombre " ?]

Donc questions **\*pour le primaire\***:

- faut-il classer les mots en utilisant un critère qui fasse que les classes ne se chevauchent pas ? Je sais que si l'on finasse , on a toujours des chevauchements à la limite mais je parle pour le primaire
- doit-on classer les mots "par nature " ?

Question annexe et secondaire : Savez-vous si, officiellement, cette terminologie est toujours en vigueur ?

2) Le texte de 76 est une "Terminologie grammaticale pour l'école élémentaire" .

A part le fait que nous discutons tout d'abord bien évidemment de programmes et de progressions et que nous discutons pour nous mettre au clair entre nous y compris si nous ne sommes pas d'accord pour savoir exactement sur quoi nous divergeons ( c'est le plus important pour le moment) , visons- nous cela - une "Terminologie grammaticale pour l'école élémentaire" - ou autre chose lorsque nous parlons d'écrire une "nomenclature" en prenant modèle sur celle de 1910 ?

En effet le but de la nomenclature de 1910 n'est pas le primaire, ne vise que secondairement la pédagogie puisqu'elle vise à limiter les connaissances exigibles dans les concours et examens jusqu'au bac ( en 1910 !!!) puisqu'il y est dit (texte scanné par Muriel)

**"ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 25 JUILLET 1910  
RELATIF A LA NOUVELLE NOMENCLATURE GRAMMATICALE**

*ARTICLE PREMIER. – Dans les examens et concours relevant du Ministère de l'Instruction publique et correspondant à l'enseignement primaire jusqu'au brevet supérieur inclusivement, à l'enseignement secondaire des garçons et des jeunes filles jusqu'au baccalauréat ou au diplôme de fin d'études inclusivement, la nomenclature grammaticale dont la connaissance est exigible ne pourra dépasser les indications contenues dans le tableau ci-joint."*

Michel

\* \*  
\*

Date: Mon, 18 Jun 2007 12:35:27 +0200  
From: Michel Delord <michel.delord@free.fr>  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Le 00:23 18/06/2007,Patrick Poudevigne écrit:

Bonsoir,

Voici comment j'ai abordé le mot "déterminant" cette année, modestement, avec des CM1/CM2.

Premièrement : distinction nom-verbe-adjectif qualificatif.

Puis précisions sur les différents types d'articles qui accompagnent le nom : défini, indéfini, contracté (je n'ai pas utilisé "partitif"). Difficulté : certains élèves me disent déjà "déterminant". Je leur interdit d'utiliser ce mot pour l'instant.

Est ce qu'on peut en déduire le fait que l'introduction du déterminant en CE ne t'arrange pas vraiment ? Même si tu arrives à redresser la barre " sur la nature" en CM.

Ensuite, passage en revue des adjectifs possessifs, démonstratifs, indéfinis, interrogatifs, exclamatifs, numéraux.

OK, je comprends bien que n'ayant jamais eu à faire ce type de cours

Entre en jeu le tableau dont Muriel parle dans son dernier message et que j'ai refait à mon goût (vous le trouverez en pièce jointe). Celui-ci me sert à leur présenter le mot "déterminant" comme la fonction de tous les mots résumés dans ce tableau. Par la même occasion, je donne "mes consignes" pour l'analyse d'un tel mot (voir sous le tableau) et j'insiste lourdement sur le "déterminant du nom..." ou "détermine le nom..."

OK

Aucun élève n'a parlé de "déterminant démonstratif".

Et à la question "Quelle est la nature de ce mot ?", si la réponse était "déterminant", je leur répondais "Non, c'est faux !" et il me disait "Ah oui, c'est un adjectif possessif déterminant du nom..."

Ça arrivait souvent ou c'était plutôt exceptionnel ?

Voilà.

Patrick P

Merci

Comme quoi, en primaire, comme difficultés à résoudre, il y a non seulement les problèmes posés dans le cas où l'on utilise le mot déterminant parce qu'il sera employé l'année suivante au collège mais il y a aussi ceux posés par le fait qu'il a été employé l'année précédente ! \*

Michel

\* Et même si l'on n'est pas d'accord avec l'utilisation de déterminant en primaire, il faudra bien, si l'on veut être utile pour toute une période transitoire, recommander comment l'utiliser lorsque l'enseignant du primaire se trouve dans une situation dans laquelle il ne peut pas l'éviter.

\* \*  
\*

Date: Mon, 18 Jun 2007 13:41:57 +0200 From: "Francoise Puel" Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
--

Très bien vu, Nicolas ! "trois", "cinq cents", "trois mille" sont attribués du sujet "nous", comme des adjectifs.

Impossible pour l'article !

Ce qui fait que si l'on adopte le terme de "déterminant", il faudra distinguer entre les déterminants articles et les autres.

En revanche, "quels" dans "*quels que soient ses habits*" n'est pas du tout un adjectif interrogatif, mais un adjectif indéfini, et sa fonction est aussi attribuée du sujet "habits".

"Quel" peut avoir plusieurs natures : adjectif interrogatif, adjectif exclamatif, et adjectif indéfini.

Cf. en latin : "quel" adjectif interr ou exclam = qui, quae, quod ? (quand l'interrogation porte sur la nature de l'objet en question), "qualis" (quand l'interrogation porte sur la qualité, l'état, la sorte, de l'objet en question) ou "quotus" (quand l'interrogation porte sur la quantité (quelle heure est-il, quota est hora ? puisque les Romains comptent les heures de façon ordinale, 1<sup>ère</sup>, 10<sup>e</sup> heure -> sorte de "quantième") ; "quel" adjectif indéfini = quicumque, quaecumque, quodcumque/qualiscumque, quaecumque, si je me souviens bien, parce que ça fait un bout de temps que je ne fais plus ça avec mes élèves, et que je ne m'arrange pas moi non plus à régresser dans ce que j'enseigne.

Et d'ailleurs tous les gens qui sur les listes de professeurs écrivent "quelques" au lieu de "quels que" ne maîtrisent pas la notion d'adjectif, quelle que soit l'époque de leurs études, 1923, 1945, 1970, ou plus tard évidemment. Ce qui prouve que la notion d'adjectif n'a jamais été totalement maîtrisée par un bon nombre d'élèves, même bons.

Pour en revenir à tout ce qui se dit sur cette question, je répète que personnellement, de mon point de vue, en tant que maçon ou quincailleur, **je ne vois pas l'intérêt de faire figurer une fonction comme nature**.

Sinon, on peut continuer, et créer les compléments noms, les sujets noms, les sujets pronoms, les sujets propositions, and so on ! in french in the text !

J'ai vu une horreur dans le relevé que Muriel a fait d'un bouquin de CE ou de CM je crois : le déterminant détermine le genre du nom, FAUX, ARCHI-FAUX ! c'est l'inverse. Sylvie en reparle dans un message à propos des petits angliches qui apprennent le french, et qui demandent sans cesse si c'est "un" ou "une" : fraient mieux de demander de quel genre est ce nom, ce serait aussi simple et plus juste.

Dans le même genre, j'ai de plus en plus d'élèves qui ne savent plus donner la personne d'un verbe sauf à dire "c'est : je" ou "c'est nous", et chaque fois, je dis que je ne comprends pas, que j'ai demandé la personne, et non le pronom personnel sujet, et que j'attends donc une réponse qui me précise la personne. De même pour le genre, je n'attends pas la réponse "c'est un" ou "c'est une" mais j'attends "masculin" ou "féminin".

A dimanche, je sens que ça va être bon !

Françoise

**De :** Nicolas Lakshmanan

**Envoyé :** lundi 18 juin 2007 10:04

**Objet :** Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

J'en remets encore une couche...

L'adjectif numéral cardinal "trois"... quelle fonction occupe-t-il ici ?[...]

\* \*  
\*

Date: Mon, 18 Jun 2007 13:49:30 +0200 From: Guy Morel Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
---

Je pense que Nicolas sait très bien que " quels" dans" quels que soient les habits" est un adjectif indéfini, mais il est blagueur.

Guy

Le 18 juin 07 à 13:41, Françoise Puel a écrit :

.....

En revanche, "quels" dans "quels que soient ses habits" n'est pas du tout un adjectif interrogatif, mais un adjectif indéfini, et sa fonction est aussi attribut du sujet "habits".....

\* \*  
\*

Date: Mon, 18 Jun 2007 15:25:18 +0200 From: Marc Le Bris Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
--

Nicolas Lakshmanan a écrit :

L'adjectif numéral cardinal "trois"... quelle fonction occupe-t-il ?

- *Combien serez-vous ? Nous serons trois.*

Soit on le considère comme un pronom numéral.

Soit on le considère comme un adjectif numéral, déterminant le nom "personnes", sous-entendu. (la grammaire de 1950 faisait beaucoup appel à cette notion de "sous-entendu")

Et les adjectifs "cinq-cents", "trois mille" ici ?

*Nous partîmes cinq-cents, mais par un prompt renfort / Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port.*

Des pronoms numéraux.

"Le premier coureur a franchi la ligne d'arrivée." Le premier : adjectif numéral ordinal, détermine le nom coureur.

"Le premier était certainement dopé." Le premier : pronom numéral ordinal, sujet du verbe "était".

"Trois cyclistes ont abandonné." trois : adjectif numéral cardinal, détermine le nom "cyclistes"

"Cinq n'ont pas fini le premier tour."

'cinq' remplace bien le groupe de nom "cinq cyclistes". Soit vous considérez 'cyclistes' comme sous-entendu et "cinq" est son déterminant. Soit vous considérez 'cinq' comme un pronom numéral cardinal.

Et l'adjectif interrogatif "quel", ici ?

*Quels que soient les habits, la beauté du visage, / Son beau tour, sa vive blancheur, / Ses traits fins, sa jeune fraîcheur / Le touchent cent fois davantage.*

Ici, "Quels" me fait l'effet d'être aussi un pronom interrogatif. Je ne le crois pas indéfini. Le sens est pourtant "quelconques". Si c'est interrogatif, il vaudrait mieux le regarder dans une phrase plus simple ( "quels que soient" est une tournure idiomatique, en train de devenir une sorte de nouvelle préposition, en train de perdre le sens historique qui l'a amenée. Comment dirait-on ça en anglais, en latin ???). Trop "usé" pour raisonner. 'Que les habits soient riches ou pauvres.' me donne l'idée que "quels" remplace toutes les possibilités d'être pour des habits, ie des adjectifs qualificatifs ...)

"Quelles sont tes raisons ?" est-il équivalent à "Tes raisons sont lesquelles ?"

Dans les deux cas "Tes raisons", sujet de sont. "Quelles" et "lesquelles" : attribut du sujet "raisons".

Et "quelle" comme "lesquelles" sont des pronoms interrogatifs, qui remplacent la réponse à venir à l'intérieur de la question, d'où leur apparence indéfinie.

La fonction d'un adjectif, fût-il "déterminatif", n'est pas toujours "déterminant" !

Mais si. Justement si. S'il a une autre fonction dans la phrase, c'est une des fonctions du nom, il est alors pronom.

Bien à vous,

Nicolas

Bien à vous. Marc

\* \*  
\*

Date: Mon, 18 Jun 2007 15:56:40 +0200

From: Michel Delord

Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Le 23:50 17/06/2007, Guy morel écrit:

Bonsoir,

....

Dans la proposition citée par Michel et qui émane de moi, en fonction des réponses, on pourrait remplacer "après tout qu'importe..." par :

" nous considérons qu'il importe avant tout que l'élève soit capable d'identifier avec sûreté la nature des mots qu'il emploie : articles, adjectifs démonstratifs ou possessifs; indéfinis etc., adjectifs qualificatifs."

Guy Morel

Ce qui donnerait donc

*"On distingue les articles des adjectifs démonstratifs, possessifs, indéfinis, numéraux et des adjectifs qualificatifs. Or l'habitude s'est prise depuis une vingtaine d'années de distinguer déterminants d'une part et adjectifs qualificatifs d'autre part. Nous considérons qu'il importe avant tout que l'élève soit capable*

*d'identifier avec sûreté la nature des mots qu'il emploie : articles, adjectifs démonstratifs ou possessifs; indéfinis etc., adjectifs qualificatifs...."*

Mais même dans ce cas, j'ai toujours des problèmes.

En vrac et sans être exhaustif :

-certains de ces problèmes tiennent à la nature du texte dans lequel on trouvera cette phrase : s'agit-il d'une terminologie ? d'un autre type de texte ? d'un programme ? d'une terminologie du primaire ? D'un autre niveau ? S'il s'agit d'une terminologie, par nature elle fixe les mots qui doivent être employés : elle autorise en fait la notion de déterminant.

Et dans ce cas comme dans tous les autres, comme on voit bien que cela pose un certain nombre de vrais problèmes ( cette discussion en est la preuve ) , il ne peut pas s'agir d'une "petite remarque" car cela donnerait à des gens sérieux qui nous approchent l'idée que l'on traite une question importante à la légère.

- d'autre part, elle le présente simplement comme un problème de classification ( finale en quelque sorte ) alors que les exemples donnés par Muriel montrent qu'il s'agit d'une question de progression et de "problématique"

De toutes les façons, c'est un peu prématuré - et ça risque d'engendrer des malentendus, ce dont on n'a vraiment pas besoin - de discuter au mot près d'un paragraphe de 2 ou 3 lignes à rajouter sur un texte que l'on n'a pas rédigé et par rapport auquel ce paragraphe aurait un sens.

Michel

PS : il faut aussi voir ce que disent les derniers programmes 2007 sur le sujet au moins pour prévoir comment vont réagir les formateurs et les inspecteurs. J'ai mis en fichier joint la partie grammaire pour le cycle 3 [Note du 28/06 MD : il est à <http://michel.delord.free.fr/grammaire-cycle3-2007.pdf> ]. Je ne saisis pas vraiment la cohérence du texte. On y trouve en plus un point qui dit :

"- la classe des déterminants ; étude de l'article et du déterminant possessif "

Cela signifie-t-il qu'il n'y a plus, par exemple, d'étude de l'adjectif (déterminant) démonstratif et que les déterminants étudiés se limitent à l'article et à l'adjectif possessif ? Si c'était le cas, on devrait avoir deux points et pas un point virgule ?????

\* \*  
\*

Date: Mon, 18 Jun 2007 16:04:54 +0200 From: Guy Morel Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
---

À propos de "Quels que...", voici ce que dit le Grévisse. Dans le chapitre consacré aux déterminants : "Quel que...tour concessif contenant *quel* adjectif attribut variable."

Dans le chapitre sur les propositions adverbiales de concession : "l'élément détaché est un interrogatif (qui n'est plus senti comme tel) : quel, quoi, qui, où, plus rarement comment.

Quel que : quel ayant la fonction d'attribut.

Hist. "Dans les hauts temps, on employait quel... que en insérant le nom entre les deux mots : "Quel part qu'il ait ( aille)" ( Roland) ; "an quel leu qu'ele soit" ( Lancelot).

Guy

Le 18 juin 07 à 15:25, Marc Le Bris a écrit :

Nicolas Lakshmanan a écrit :

L'adjectif numéral cardinal "trois"... quelle fonction occupe-t-il ici ?....

\* \*  
\*

Date: Mon, 18 Jun 2007 16:15:57 +0200  
From: Guy Morel  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Bon, on en revient au point de départ. On se réunit le 1er juillet, pour quoi faire ? Et en commençant par quoi ? Une terminologie ? Des progressions ? Je ne vois pas comment on peut rédiger des progressions sans une terminologie ou alors on s'autorise - mais pourquoi pas ? - à utiliser les termes qui viennent sous la langue et qu'importe. J'ai noté que dans le Fouché de 1950, on introduisait Nom et verbe et adjectif sans entrer dans le détail de ce qui permet d'employer le nom. Cela pose la question de savoir à quel moment ( niveau de classe) on entre dans le détail et en quels termes.

Guy

Le 18 juin 07 à 15:56, Michel Delord a écrit :

Ce qui donnerait donc

*"On distingue les articles des adjectifs démonstratifs, possessifs, indéfinis, numéraux et des adjectifs qualificatifs. Or l'habitude s'est prise depuis une vingtaine d'années de distinguer déterminants d'une part et adjectifs qualificatifs d'autre part. Nous considérons qu'il importe avant tout que l'élève soit capable d'identifier avec sûreté la nature des mots qu'il emploie : articles, adjectifs démonstratifs ou possessifs; indéfinis etc., adjectifs qualificatifs...."*

Mais même dans ce cas, j'ai toujours des problèmes. ....

\* \*  
\*

Date: Mon, 18 Jun 2007 16:36:40 +0200  
From: Guy Morel  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

J'ajoute, après avoir lu ce foutu programme de 2007, que celui-ci emploie sans barguigner des notions comme "expansion du nom". Cela j'aime beaucoup : on va apprendre aux gamins qu'écrire c'est partir de "Mon chien fait sa crotte" pour aller, par expansion, à "Médor, le braque allemand que j'ai recueilli à la SPA un jour triste et pluvieux de Toussaint, s'accroupit précautionneusement sur la beau gazon piqueté de pâquerettes, et, au milieu de ce tapis entretenu chaque dimanche par mon papa que j'aime, dépose indécemment un excrément dont l'odeur et la vue, à n'en pas douter, feront encore se désoler ma petite mère adorée." C'est ça qu'il ont dans la tête, ces ahuris, les afféteries d'"une petite gorgée de bière", et c'est pour cela qu'ils expansent. Pour faire produire des productions d'élèves expansées. Apprendre à écrire, c'est viser l'économie : "le braque a encore chié sur la pelouse. Papa va râler ; il venait de la tondre. Maman ira de ses cris. Mais cela ne fait rien : mon braque est un chien superbe."

Guy

Le 18 juin 07 à 16:15, Guy Morel a écrit :

Bon, on en revient au point de départ. ....

\* \*  
\*

Date: Mon, 18 Jun 2007 18:12:06 +0200  
From: Nicolas Lakshmanan  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Oui... Surtout il ne s'est pas relu après avoir fait sauter un exemple, dans lequel "quel" était un interrogatif.

Le 18 juin 2007 à 13h49, Guy Morel a écrit :

Je pense que Nicolas sait très bien que " quels" dans" quels que soient les habits" est un adjectif indéfini, mais il est blagueur.

Guy

Le 18 juin 07 à 13:41, Françoise Puel a écrit :

.....

En revanche, "quels" dans "quels que soient ses habits" n'est pas du tout un adjectif interrogatif, mais un adjectif indéfini, et sa fonction est aussi attribut du sujet "habits".....

\* \*  
\*

Date: Mon, 18 Jun 2007 19:52:35 +0200 From: Pascal Dupré Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
--

Sylvie Delord a écrit :

*Pascal a écrit*

*Pour ce qui est de la notion de déterminant, il me semble préférable de l'écarter de la nomenclature que nous proposerons (quitte à ajouter une note comme il a été proposé pour indiquer qu'elle peut être utilisée au cas par cas pour une question de continuité avec les autres classes - au CM ou en collège).*

*Pascal*

Je ne suis pas d'accord car nous risquons de passer pour des charlots. Pour le moment il y a trois instits qui répondent à une de mes interrogations: est-il vraiment difficile de faire apprendre la nature de chaque article? Pour l'instant la réponse est non.

Quel est l'avantage de parler de déterminant dès le début? Surtout quand on lit ce que Muriel nous a envoyé.

Amicalement

Sylvie

Je ne suis pas sûr de bien comprendre avec quoi tu n'es pas d'accord. Avec le fait d'écarter la notion de déterminant de la nomenclature proposée ? (je ne le pense pas). Avec le fait d'ajouter une note pour introduire un peu de souplesse sur le plan pratique ? Je reconnais qu'il vaudrait mieux rédiger \*d'abord\* une note expliquant pourquoi cette notion est écartée de la nomenclature GRIP et \*ensuite\* donner les coudées franches aus instits de CM et au profs de collègues pour gérer au mieux la transition entre la nomenclature officielle et celle du GRIP.

Pour ce qui est du CP et du CE, je ne vois effectivement aucune raison d'aborder la notion de déterminant à ce stade.

Pascal

\* \*  
\*

Date: Mon, 18 Jun 2007 21:22:12 +0200 From: Rudolf Bkouche Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
--

J'ai l'impression que mes messages n'arrivent pas, donc je pose toujours la question naïve :

quel est l'apport de la notion de déterminant

- en linguistique ?

- en grammaire ?

- dans l'enseignement de la grammaire ?

Il y a quelques siècles un qui avait compris l'importance de la paresse dans l'activité scientifique avait introduit un rasoir pour couper tout ce qui dépasse, c'est-à-dire qui est inutile pour comprendre.

Est-ce que le rasoir d'Occam ne serait pas utile dans cette histoire ?

En quoi le déterminant possessif est-il mieux que l'adjectif possessif ? le matheux naïf ne comprend pas.

Rudolf

\* \*  
\*

Date: Tue, 19 Jun 2007 00:11:28 +0200 From: Nicolas Lakshmanan Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
--

Merci, Marc, d'avoir pris le temps de répondre.  
Tes propositions eussent été les miennes voilà quelques mois. Mais :

1. Les noms sous-entendus choquent ici l'intuition linguistique. En effet "cinq cents" ne précise pas le sens d'un mot sous-entendu, il précise le nombre que "nous" étions. "cinq cents" se rapporte indéniablement, à moins de contorsions, à "nous". Alors pronom, peut-être, mais déterminant avec nom sous-entendu, pas d'accord.
2. Un peu de Chateaubriand, pour mon plaisir :  
*"À mon travail de trente années j'avais le dessein d'ajouter une conclusion générale: je comptais dire, ainsi que je l'ai souvent mentionné, **quel** était le monde quand j'y entrai **quel** il est quand je le quitte."*
3. Pour faire plaisir à Marc, du Proudhon :  
*"Il faudra que je partage le pain que j'ai gagné, qui est **mien**, avec l'étranger que je ne connais pas."*
4. Difficile ici de voir des pronoms. À moins de lire Chateaubriand de travers. C'est que "quelles sont tes raisons ?" et "Lesquelles sont tes raisons ?" n'ont pas le même sens... On a effectivement deux attributs, mais l'un est adjectif et l'autre est pronom.
5. L'analyse que tu proposes se défend. Mais elle est visiblement *compliquée*. L'analyse avec *adjectif* est simple, cohérente et logique. On pourrait décrire l'univers en prenant le centre de la terre comme repère central, nous disait notre professeur de physique de Terminale. Seulement ce serait plus compliqué.
6. " (Nicolas) - La fonction d'un adjectif, fût-il "déterminatif", n'est pas toujours "déterminant" ! (Marc) - Mais si. Justement si. S'il a une autre fonction dans la phrase, c'est une des fonctions du nom, il est alors pronom." Donc un mot change de nature selon sa fonction ? Pas d'accord. Pas d'accord du tout.
7. Pourquoi le nom pourrait-il occuper plusieurs fonctions, et pas l'adjectif indéfini ? Parce que certains dogmaticiens ont dit maintenant c'est fini ce bordel, une nature, une fonction, une fonction, une nature ? Et l'adjectif qualificatif, quand il n'est pas épithète, pourquoi ne deviendrait-il pas pronom ? "Il est vieux = il est vieil homme"...
8. Ce serait quand même plus agréable de parler de tout cela autour d'un bon cognac.

Amitiés.

Nicolas

\* \*  
\*

Date: Tue, 19 Jun 2007 03:36:33 +0200 From: Alain TALÉ Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
--

Le 18 juin 07 à 13:41, Francoise Puel a écrit :

Très bien vu, Nicolas ! "trois", "cinq cents", "trois mille" sont attributs du sujet "nous", comme des adjectifs.

Impossible pour l'article !

Ce qui fait que si l'on adopte le terme de "déterminant", il faudra distinguer entre les déterminants articles et les autres.

En revanche, "quels" dans "*quels que soient ses habits*" n'est pas du tout un adjectif interrogatif, mais un adjectif indéfini, et sa fonction est aussi attribut du sujet "habits".

"Quel" peut avoir plusieurs natures : adjectif interrogatif, adjectif exclamatif, et adjectif indéfini.

Cf. en latin :

D'accord sur tout ça, et l'on voit bien ici l'intérêt du latin ! Quelques nuances en plus :

Dans tous les exemples de Nicolas, je dirais comme en latin (où de tels mots sont tantôt adjectifs, tantôt pronoms) que nous avons affaire à des pronoms ( donc on ne peut plus en faire des déterminants ici); un pronom peut évidemment être attribut ; un déterminant, non; où l'on voit que le déterminant adjectif n'a pas toutes les fonctions de l'adjectif qualificatif.

Mais, à cette heure indue, je dis peut être des bêtises; j'ai inclus le mot déterminant dans mes cours de collège pour ne pas perturber les élèves qui en avaient appris l'existence, mais j'ai conservé mon vieil apprentissage qui mettait cette série d'adjectifs non qualificatifs sur le même plan que l'article; jadis, au CM1-CM2, on me faisait dire comme "fonction" : "se rapporte à"; maintenant, je leur dis d'écrire "détermine" pour qu'on ne leur reproche pas l'ignorance du terme, bien que je ne voie guère où se situerait le progrès, sinon dans ce rapprochement avec l'article ( en français puisqu'il n'existe pas en latin).

Quand de tels mots ont une fonction plus élaborée que de "déterminer" seulement, ils ne sont plus "déterminants", mais, comme ici, attributs. J'ai l'impression de sombrer dans la lapalissade. Affaire de classification, qui s'éclaire par les comparaisons entre langues, ou qui éclaire pour l'apprentissage d'autres langues.

Alain TALÉ

\* \*  
\*

Date: Tue, 19 Jun 2007 04:03:21 +0200

From: Alain TALÉ

Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Le 19 juin 07 à 00:11, Nicolas Lakshmanan a écrit :

Merci, Marc, d'avoir pris le temps de répondre.

Tes propositions eussent été les miennes voilà quelques mois. Mais :

...

2. Un peu de Chateaubriand, pour mon plaisir :

*"À mon travail de trente années j'avais le dessein d'ajouter une conclusion générale: je comptais dire, ainsi que je l'ai souvent mentionné, **quel** était le monde quand j'y entrai **quel** il est quand je le quitte."*

3. Pour faire plaisir à Marc, du Proudhon :

*"Il faudra que je partage le pain que j'ai gagné, qui est **mien**, avec l'étranger que je ne connais pas."*

4. Difficile ici de voir des pronoms.

Lisant en retard mon courrier, je tombe sur ces exemples qui bien sûr me font mentir dans ma dernière intervention; voilà en effet des exemples simples dans lesquels ces mots sont bien adjectifs, non qualificatifs, et pourtant pas déterminants car ils font plus que "se rapporter à" en passant en effet au stade d'attributs sans pour autant être des pronoms. De tels cas rendent en effet la notion de déterminant peu viable, sauf à créer encore des exceptions... Personnellement, je n'ai jamais aimé ni trouvé utiles les déterminants ; je les mentionnais pour me dédouaner de faire en parallèle de la grammaire classique ("cloisonnée" qui plus est comme me l'a reproché l'an dernier mon IPR en inspection-sanction).

De toutes façons, dans de telles classifications, on trouvera toujours exemples et contre-exemples, c'est même ce qui est amusant en grammaire, et quand on en arrive là, on peut même amuser ou intéresser les élèves à cette discipline (mot réac...). On pouvait jadis, en tous cas...

Alain TALÉ

\* \*  
\*

Date: Tue, 19 Jun 2007 01:40:30 EDT  
From: Françoise Candelier  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Dans un e-mail daté du 19/06/2007 00:38:22 Paris, Madrid (heure d'été), pascal.dupre@tele2.fr a écrit :  
Je ne suis pas sûr de bien comprendre avec quoi tu n'es pas d'accord.  
Avec le fait d'écarter la notion de déterminant de la nomenclature proposée ? (je ne le pense pas). Avec le fait d'ajouter une note pour introduire un peu de souplesse sur le plan pratique ? Je reconnais qu'il vaudrait mieux rédiger \*d'abord\* une note expliquant pourquoi cette notion est écartée de la nomenclature GRIP et \*ensuite\* donner les coudées franches aus instits de CM et au profs de collèges pour gérer au mieux la transition entre la nomenclature officielle et celle du GRIP.  
Pour ce qui est du CP et du CE, je ne vois effectivement aucune raison d'aborder la notion de déterminant à ce stade.  
Pascal

Je suis de cet avis, il n'est pas nécessaire d'apprendre à nos élèves la notion de déterminant, ils peuvent très bien apprendre les articles et adj poss et démonstratifs etc c'est ce que je fais dans ma classe mais je leur dis aussi que dans les autres classes on leur parlera de déterminants. Donc comme le dit Pascal il faut "gérer" la transition. c'est pour dire que nous devons tout de même prévoir le futur "non slecc" de nos élèves et aussi celui de nos collègues. Ce n'est rien que pour ça.  
Françoise

\* \*  
\*

Date: Tue, 19 Jun 2007 08:01:50 +0200  
From: Guy Morel  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Bonjour,  
voir plus bas, je réponds à la suite, c'est plus facile à suivre

Le 17 juin 07 à 20:49, Sylvie Delord a écrit :

*Pascal*

*Pour ce qui est de la notion de déterminant, il me semble préférable de l'écarter de la nomenclature que nous proposerons (quitte à ajouter une note comme il a été proposé pour indiquer qu'elle peut être utilisée au cas par cas pour une question de continuité avec les autres classes - au CM ou en collège).*

Je ne suis pas d'accord car nous risquons de passer pour des charlots. Pour le moment il y a trois instits qui répondent à une de mes interrogations: est-il vraiment difficile de faire apprendre la nature de chaque article? Pour l'instant la réponse est non.

Quel est l'avantage de parler de déterminant dès le début? Surtout quand on lit ce que Muriel nous a envoyé.

Amicalement  
Sylvie

Je veux bien que l'on ne mette pas de note dans la nomenclature. Mais alors, il faudra rédiger des instructions qui expliquent et justifient notre démarche et le retour sur un certains nombre de notions devenues malheureusement usuelles. En vrac : mots outils, petits mots, déterminants, mots qui sont les scories de l'épisode structuraliste des années 70-80. À cette époque d'ailleurs, et pendant une petite dizaine d'années, on pouvait faire au collège toutes les jongleries

possibles avec les syntagmes, les arborescences etc, parce que les élèves qui nous arrivaient avaient eu au primaire un enseignement sérieux de la grammaire. Même choses en maths où les élèves qui n'avaient pas encore eu droit aux patates dès le CP, pouvaient sans trop de mal venir à bout des notations ensemblistes en seconde. Donc, pas de note à la nomenclature, mais un texte musclé pour les Instructions ?

Guy

\* \*  
\*

Date: Tue, 19 Jun 2007 11:12:40 +0200  
From: Rudolf Bkouche  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Il serait bon que cette discussion donne lieu à une publication.

On est devant une notion qui semble tout compliquer.

Il est alors important

- 1) de voir pourquoi cette notion a été introduite (linguistique ? grammaire ,)
- 2) de voir quel est l'apport de cette notion dans l'enseignement.

A l'époque des mathématiques modernes, on avait des discussions analogues autour de l'axiomatique qui a conduit à nombre de confusions.

Et l'abandon des mathématiques modernes, loin de rétablir un enseignement consistant a augmenté la confusion.

Rudolf

\* \*  
\*

Date: Tue, 19 Jun 2007 13:08:02 +0200  
From: Véronique Marchais  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Bonjour à tous,

Pour répondre à Rudolf et à Alain, il est hors de question de parler de déterminant possessif ou autre, même moi je ne défends pas ça. Il n'est pas question que la notion de déterminant se substitue au mot juste qui permet une analyse précise. Je ne souhaite pourtant pas qu'on l'interdise, justement à cause de ce que dit Françoise Puel :

**"Et d'ailleurs tous les gens qui sur les listes de professeurs écrivent "quelques" au lieu de "quels que" ne maîtrisent pas la notion d'adjectif, quelle que soit l'époque de leurs études, 1923, 1945, 1970, ou plus tard évidemment. Ce qui prouve que la notion d'adjectif n'a jamais été totalement maîtrisée par un bon nombre d'élèves, même bons."**

Oui, c'est vrai, des tas d'adultes ne maîtrisent pas la notion d'adjectif, y compris des anciens, qui ont reçu un enseignement beaucoup plus structuré et exigeant, y compris des bons élèves. Alors vous imaginez à l'époque actuelle, où la population scolaire est bien moins triée sur le volet ? Il faut être réaliste, il y a plein de gosses qui ne comprendront jamais clairement ce qu'est un adjectif. Alors on fait quoi, pour eux ? On les laisse dans leur confusion totale ou on introduit (dans la nomenclature, sous forme de note, ça me paraissait très bien) la possibilité, laissée à l'appréciation du professeur, de recourir à une notion intermédiaire moins fine mais moins difficile d'accès ? C'est si grave si tout le reste est fait comme il faut ? Plus grave que de figer la pédagogie et se priver de toute ressource pour ceux avec qui, quoi qu'on fasse, la multitude des adjectifs qui sont parfois des pronoms, ça ne passe pas ?

Bon, je retourne à mon jury. Je suis peu présente sur la liste parce qu'au retour de telles journées, je suis une vraie serpillère ! Bonne journée à tous,  
Véronique.

\* \*  
\*

Date: Tue, 19 Jun 2007 16:48:34 +0200  
From: Sylvie Delord  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

At 19:52 18/06/2007, Pascal wrote:

Sylvie Delord a écrit :

*Pascal a écrit :*

*Pour ce qui est de la notion de déterminant, il me semble préférable de l'écartier de la nomenclature que nous proposerons (quitte à ajouter une note comme il a été proposé pour indiquer qu'elle peut être utilisée au cas par cas pour une question de continuité avec les autres classes - au CM ou en collège).*

*Pascal*

Je ne suis pas d'accord car nous risquons de passer pour des charlots. Pour le moment il y a trois instits qui répondent à une de mes interrogations: est-il vraiment difficile de faire apprendre la nature de chaque article? Pour l'instant la réponse est non.

Quel est l'avantage de parler de déterminant dès le début? Surtout quand on lit ce que Muriel nous a envoyé.

Amicalement

Sylvie

*Je ne suis pas sûr de bien comprendre avec quoi tu n'es pas d'accord.*

Effectivement je ne suis pas très claire et je ne suis pas sûre d'avoir bien compris ce que tu écrivais aussi. La lecture en diagonale a ses inconvénients. (Les interventions sont nombreuses et rapides).

Je ne suis pas convaincue de l'apport positif de la notion de déterminant mais on ne peut évacuer ce problème que l'on soit pour ou contre. Le débat est bien engagé, il faut qu'il clarifie tous les aspects de façon à ce que nous puissions apporter une ou des réponses complètes et limpides !!! à ce qui peut nous sembler parfois confus. Je dois dire que je suis perdue mais je m'accroche. (de toute façon je passe ☺ dans la classe supérieure)

Notre discussion sur ce sujet ne survient pas comme ça, c'est un enjeu depuis les années 70, aucun bilan sérieux n'a été fait et donc le flou artistique règne pour le bénéfice des élèves !! et dans nos têtes aussi.

Nous ne sommes pas les seuls à y réfléchir: Rapport Bentolia et Guy nous l'a appris le thème des journées de Sauver les lettres est grammaire et linguistique.

Je pense comme vient de le dire Rudolph que:

Il serait bon que cette discussion donne lieu à une publication.

On est devant une notion qui semble tout compliquer.

Il est alors important

1) de voir pourquoi cette notion a été introduite (linguistique ? grammaire .)

2) de voir quel est l'apport de cette notion dans l'enseignement.

Amitiés

Sylvie

\* \*  
\*

Date: Tue, 19 Jun 2007 19:48:50 +0200 From: Cécile Revéret Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
--

Le 19 juin 07, à 13:08, Véronique Marchais a écrit :

Alors vous imaginez à l'époque actuelle, où la population scolaire est bien moins triée sur le volet ? Il faut être réaliste, il y a plein de gosses qui ne comprendront jamais clairement ce qu'est un adjectif. Alors on fait quoi, pour eux ? Véronique.

Véronique, tous tes autres arguments peuvent être considérés mais celui-là : NON !

Cela me rappelle deux réflexions exactement semblables que j'ai entendues lors de deux stages différents :

un professeur de latin :

" J'ai renoncé à leur apprendre la 3ème déclinaison , c'est trop difficile"

un professeur de français :

" Oh ! moi, je ne fais plus la relative ni le pronom relatif : ils n'y comprennent rien !"

Si " plein de gosses ne comprendront jamais ce qu'est un adjectif", c'est parce qu'on ne le leur a pas appris et surtout parce qu'on ne le leur a pas appris À TEMPS. Je suis sûre que si tes élèves avaient eu avant toi Brigitte Françoise ou Marc, tout passerait beaucoup mieux, quelle que soit leur "population scolaire".

Et ce n'est pas un vocable fourre-tout qui résoudra quoi que ce soit.

C'est du haut de mon grand âge que je peux te dire ça et, surtout, forte de mon expérience dans un quartier vraiment pas "trié sur le volet".

Bien cordialement,  
Cécile

\* \*  
\*

Date: Tue, 19 Jun 2007 20:57:58 +0200 From: Véronique Marchais Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
--

Eh, Cécile, je n'ai jamais dit que je renonçais à enseigner l'adjectif à ces enfants en difficulté. Au contraire : la position de Rudolf - il en restera toujours quelque chose malgré l'échec apparent - ne me satisfait pas. Je ne parle pas d'élèves à qui on enseignerait moins ou autre chose mais de ceux qui ont suivi les mêmes cours précis et rigoureux que les autres, avec nombreuses répétitions et exercices, et qui pigent toujours pas. Y en a pas au Pré-Saint-Gervais ? C'est moi qui suis si mauvaise ? Ma question, c'est : au nom de quoi m'interdire d'essayer un autre chemin avec ceux-ci, de leur proposer, comme déjà dit, un raisonnement progressif : d'abord comprendre qu'on a affaire à un "déterminant", réciter la liste des déterminants et essayer d'affiner à partir de là. Je dois oublier cette solution pourtant efficace pour quelques uns parce que j'emploie des termes pas kasher ? Et tant pis pour les quelques uns en question ?

Ce qui me fait peur, avec les interdictions, c'est la rigidité, le manque d'alternative, de possibilité d'essayer une autre approche quand la principale ne fonctionne pas. Ça fait des années que je me bats contre le modèle unique des IUFM. Allons-nous proposer un autre modèle unique à la place, rigide et inviolable, à grands coups d'objurgations et d'anathèmes ? Ecrivons-nous la Sainte Loi dont on ne saurait s'écarter d'un iota ?

Derrière la question de la nomenclature et du rejet catégorique de certains mots, il y a aussi celle de la souplesse pédagogique et de la responsabilité de l'enseignant en ce domaine.

Bonne soirée,  
Véronique.

----- Original Message -----

**From:** Cécile Revéret  
**Sent:** Tuesday, June 19, 2007 7:48 PM  
**Subject:** Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

*Le 19 juin 07, à 13:08, Véronique Marchais a écrit :*

*Alors vous imaginez à l'époque actuelle, où la population scolaire est bien moins triée sur le volet ? Il faut être réaliste, il y a plein de gosses qui ne comprendront jamais clairement ce qu'est un adjectif. Alors on fait quoi, pour eux ? Véronique*

Véronique, tous tes autres arguments peuvent être considérés mais celui-là : NON ! .....

\* \*  
\*

Date: Tue, 19 Jun 2007 21:27:41 +0200 From: "Francoise Puel" Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
--

**De :** Véronique Marchais [mailto:v.marchais@free.fr]  
**Envoyé :** mardi 19 juin 2007 20:58

À : Cécile Revéret

Objet : Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Eh, Cécile, je n'ai jamais dit que je renonçais à enseigner l'adjectif à ces enfants en difficulté. Au contraire : la position de Rudolf - il en restera toujours quelque chose malgré l'échec apparent - ne me satisfait pas. Je ne parle pas d'élèves à qui on enseignerait moins ou autre chose mais de ceux qui ont suivi les mêmes cours précis et rigoureux que les autres, avec nombreuses répétitions et exercices, et qui pigent toujours pas. Y en a pas au Pré-Saint-Gervais ? C'est moi qui suis si mauvaise ? Ma question, c'est : au nom de quoi m'interdire d'essayer un autre chemin avec ceux-ci, de leur proposer, comme déjà dit, un raisonnement progressif : d'abord comprendre qu'on a affaire à un "déterminant", réciter la liste des déterminants et essayer d'affiner à partir de là. Je dois oublier cette solution pourtant efficace pour quelques uns parce que j'emploie des termes pas kasher ? Et tant pis pour les quelques ?

Ce qui me fait peur, avec les interdictions, c'est la rigidité, le manque d'alternative, de possibilité d'essayer une autre approche quand la principale ne fonctionne pas. Ça fait des années que je me bats contre le modèle unique des IUFM. Allons-nous proposer un autre modèle unique à la place, rigide et inviolable, à grands coups d'objurgations et d'anathèmes ? Ecrivons-nous la Sainte Loi dont on ne saurait s'écarter d'un iota ?

Derrière la question de la nomenclature et du rejet catégorique de certains mots, il y a aussi celle de la souplesse pédagogique et de la responsabilité de l'enseignant en ce domaine.

Bonne soirée,  
Véronique.

---

**>d'abord comprendre qu'on a affaire à un "déterminant", réciter la liste des déterminants et essayer d'affiner à partir de là.<**

"déterminant" étant une fonction et non une nature, pourquoi ne pas d'abord comprendre qu'on a affaire à un C.O.D., réciter la liste de ce qui peut être C.O.D. et essayer d'affiner à partir de là ? pour leur faire reconnaître des noms et des propositions, des pronoms et des infinitifs ????

Cet argument ne tient pas, Véronique, car tu ne l'appliques qu'à la fonction de déterminant. Or si cet argument est juste, alors il faut l'appliquer à tout : et on sombre alors dans le pédagogisme pur jus de l'ORL, qui se prétend non dogmatique alors qu'elle l'est plus que tout finalement.

**> Ce qui me fait peur, avec les interdictions, c'est la rigidité, le manque d'alternative, de possibilité d'essayer une autre approche quand la principale ne fonctionne pas.<**

Hormis le fait que la rigidité, ça a quelquefois du bon, -surtout plus on avance en âge, si, si , tu verras-, il ne faut pas non plus pousser mémé dans les poireaux (pépé, en l'occurrence, plus directement concerné par la rigidité), et taxer de dogmatique le fait que  $2 + 2 = 4$ , ou que tout corps plongé dans un liquide... ou que le carré de l'hypoténuse... ! Il n'y a pas du tout de dogmatisme dans la démarche qui est la nôtre et qui cherche à valider ou à invalider la pertinence de la notion de déterminant comme nature.

D'ailleurs nous sommes à peu près tous d'accord pour ne pas bannir ce terme dans la mesure où des élèves l'ont appris ou l'apprendront.

De là à le faire figurer comme nature dans une nomenclature, non.

Françoise

\* \*  
\*

Date: Tue, 19 Jun 2007 22:09:09 +0200 From: Marc Le Bris Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
--

Nicolas Lakshmanan a écrit :

8. Ce serait quand même plus agréable de parler de tout cela autour d'un bon cognac.

Devant un bon Cognac, ce serait un plaisir de roi.

Epicure appréciait autant une bonne discussion entre amis que les bonnes choses que l'on mange ou boit à cette occasion-là.

C'est amusant comment je ne 'sens' pas les choses comme toi. Je les 'sens' pronoms.

Et ma seule formation grammaticale est celle de l'école primaire. Par l'analyse grammaticale. C'est tout.

Mais je sens aussi la différence que tu y mets : *"quelles sont tes raisons ?" et "Lesquelles sont tes raisons ?" n'ont pas le même sens... On a effectivement deux attributs, mais l'un est adjectif et l'autre est pronom.* " Oui, je veux bien en ressentir un (Quelles) plus comme un adjectif. Et si un de nos élèves arrive un jour à cette discussion-là, nous aurons atteint nos buts.

Remarques au fil du texte.

Nicolas Lakshmanan a écrit :

Merci, Marc, d'avoir pris le temps de répondre.

Tes propositions eussent été les miennes voilà quelques mois. Mais :

1. Les noms sous-entendus choquent ici l'intuition linguistique. En effet "cinq cents" ne précise pas le sens d'un mot sous-entendu, il précise le nombre que "nous" étions. "cinq cents" se rapporte indéniablement, à moins de contorsions, à "nous". Alors pronom, peut-être, mais déterminant avec nom sous-entendu, pas d'accord.

Ca ne me choque pas du tout. Nous partîmes cinq-cents... cinq-cents hommes ? combattants ? guerriers ? jeunes inconscients ? ... je ne sais pas trop, mais c'était bien 500 gars. Et ils y sont allés. Quand ils étaient 5000, c'était le même genre de bande, mais en plus grand ...

2. Un peu de Chateaubriand, pour mon plaisir :

*"À mon travail de trente années j'avais le dessein d'ajouter une conclusion générale: je comptais dire, ainsi que je l'ai souvent mentionné, **quel** était le monde quand j'y entrai **quel** il est quand je le quitte."*

3. Pour faire plaisir à Marc, du Proudhon :

*"Il faudra que je partage le pain que j'ai gagné, qui est **mien**, avec l'étranger que je ne connais pas."*

4. Difficile ici de voir des pronoms.

Ben si ... "qui est mien" ... "qui est (le) mien". Si un de mes CM m'analyse ça comme un pronom qui remplace 'mon pain', je lui dis bien. Même si la nuance d'adjectif qui tu y vois y est bien ... Je vais te donner un autre exemple de CM où des "adjectifs déterminatifs" sont, à mon goût, bien plus 'adjectifs' presque qualificatifs que 'déterminants'. Et qui devrait susciter une discussion avec les élèves dans un CM bien tenu.

Les coureurs. Les, article, détermine coureur.

Les trois coureurs. Trois, adjectif numéral cardinal, représente bien plus une précision concernant les coureurs qu'un déterminant.

Les trois premiers coureurs. Premiers, adjectif numéral ordinal, là, est presque presque qualificatif. -enfin, à mon goût, à mon sentiment.

Simplement, la grammaire n'est pas une science exacte. Et il y aura certainement des instits qui privilégieront le côté adjectif, et d'autres le côté déterminant. De même, pour 'mien' et 'le mien', d'autres encore y sentiront plus un pronom qu'un adjectif possessif ... et inversement. Juste pour te dire qu'il y a plusieurs façons de voir. La tienne, je l'entends assez bien.

*À moins de lire Chateaubriand de travers. C'est que "quelles sont tes raisons ?" et "Lesquelles sont tes raisons ?" n'ont pas le même sens... On a effectivement deux attributs, mais l'un est adjectif et l'autre est pronom.*

5. L'analyse que tu proposes se défend. Mais elle est visiblement *compliquée*. L'analyse avec *adjectif* est simple, cohérente et logique. On pourrait décrire l'univers en prenant le centre de la terre comme repère central, nous disait notre professeur de physique de Terminale. Seulement ce serait plus compliqué.

6. " (Nicolas) - La fonction d'un adjectif, fût-il "déterminatif", n'est pas toujours "déterminant" ! (Marc) - Mais si. Justement si. S'il a une autre fonction dans la phrase, c'est une des fonctions du nom, il est alors pronom." Donc un mot change de nature selon sa fonction ? Pas d'accord. Pas d'accord du tout.

Non non, personne ne change de nature en cours de phrase. C'est seulement le grammairien qui voit ceci ou cela.

Le nom a toutes les fonctions. (S, attr du S., complément de verbe, complément de nom, qqfois complément d'un adj. qual 'vert de colère')

L'adjectif qualificatif en a deux -épithète, attribut. (je botte en touche pour l'adj. apposé)

Les adverbes modifient le sens d'un mot (lorsque ce mot est un verbe, ils sont très nettement circonstanciels)

Les articles et les adjectifs déterminatifs ... euh ... déterminent le nom.

Les prépositions introduisent (ta façon de voir) un nom. (Ma version est "relie" un nom à quelque chose, un autre nom ou un verbe, mais c'est un détail)

Les conjonctions "relie" aussi des mots ou des groupes de mots ...

Les pronoms, puisqu'ils remplacent des noms, ont donc toutes les fonctions du nom.

Le verbe n'a pas de fonction. Il est le verbe de la phrase.

### 7. Pourquoi le nom pourrait-il occuper plusieurs fonctions, et pas l'adjectif indéfini ?

Parce que, dans mon système, seul le nom a plusieurs fonctions. (l'adjectif qualificatif pourrait n'avoir que la fonction de qualifier, mais je veux garder des exercices de discrimination entre 'attribut du s.' et 'épithète du nom').

'Mon système' n'est pas le mien. Il est celui de mes instits à moi. De ma jeunesse. Il est facile à enseigner.

Et je ne le crois pas faux. Il n'est pas la seule vision possible des choses. Mais il en est une. Bien nette.

Et si tous les élèves de France sortaient de l'école primaire avec ça dans la tête ... ils ne confondraient plus 'le' pronom avec 'le' article; et les profs de collège pourraient très facilement y greffer toutes les finesses, les nuances et les précisions qu'ils voudraient ...

Parce que certains dogmaticiens ont dit maintenant c'est fini ce bordel, une nature, une fonction, une fonction, une nature ? Et l'adjectif qualificatif, quand il n'est pas épithète, pourquoi ne deviendrait-il pas pronom ? "Il est vieux = il est vieil homme" ...

Quand l'adjectif qualificatif n'est pas épithète, c'est qu'il est attribut.

### 8. Ce serait quand même plus agréable de parler de tout cela autour d'un bon cognac.

Amitiés.

*Nicolas*

Ainsi, comme je crois qu'il n'y a pas un seul système, je milite simplement pour que nous ne remplacions pas un dogmatisme par un autre.

Je crois que ce n'est pas à nous d'obliger absolument à une vision, quand plusieurs sont possibles.

Cela ne devrait d'ailleurs pas nous diviser. Nous n'avons qu'une nomenclature à écrire; seulement dans cette nomenclature, il faut rapprocher les mots les uns des autres. Faut-il rapprocher les adj. déterminatifs des articles, ou bien des adjectifs qualificatifs, dans la nomenclature -pas dans les progressions. C'est tout. Et ce n'est pas bien grave.

Sylvie donne l'exemple de l'anglais, où 'the' est en fait une élision de 'this' et 'that' ... en anglais donc, les articles sont nés des adjectifs démonstratifs, ils sont donc de la même famille, et de fonction proche. Quand j'étais à l'école, je ne comprenais pas que les adjectifs possessifs soient des 'adjectifs'; je trouvais déjà qu'ils étaient plus proches des articles que des adjectifs qualificatifs. C'est seulement au début des cours d'allemand, en 4ème, que le mot déterminant est apparu dans mon environnement; comme ça, sans aucune explication. J'ai fait le tri tout seul. Finalement, ça me plaisait bien cette façon de voir ... Puis j'ai lu 2 ou 3 linguistes du début du 20ème siècle ... et cela donnait un bel éclairage sur les points communs des langues, et leur évolution ... et je crois que ce sont eux qui ont apporté les "déterminants". Et je ne trouve pas ça con du tout. Je ne jette pas du tout la linguistique -surtout celle d'avant 70 ... (Saussure, c'est Saussure - mémoire des noms propres- que je n'aime pas. Je ne suis plus sûr du nom). Je crois qu'on ne peut pas jeter la linguistique comme ça; ni les maths modernes. Mais seulement l'utilisation qui en a été faite par les pédagogues modernistes et autres didacticiens

A propos, un mot au sujet de la "notion de déterminant" -question posée au départ par Rudolf. Quand on l'aborde, est-ce qu'on l'aborde ? demande Michel.

Il n'est pas question de la "notion de déterminant". A l'école primaire, cela n'existe pas. On n'étudiait pas non plus la "notion d'adjectif" en 1950. On apprenait à reconnaître les différents adjectifs, c'est tout. On peut de la même façon apprendre à reconnaître les différents déterminants. Pas beaucoup plus.

C'est surtout qu'on devrait pouvoir rédiger les choses pour éviter les mots "déterminant démonstratif", "déterminant possessif" ... par tradition comme je l'ai déjà écrit, mais aussi pour ne pas se couper de la part d'adjectif qu'il y a dans

"ce pain qui est mien" ou bien " les trois premiers coureurs". Ca s'est toujours appelé adjectif possessif, il y avait des raisons à cela; elles n'ont pas disparu. Je ne veux pas -ce n'est que mon opinion, mais elle est soutenue- de "déterminant possessif" ou "déterminant démonstratif" sous peine de perdre l'accès à des nuances telles que celle que tu me présentes ici.

Il devrait suffire de dire que les articles et les adjectifs possessifs, démonstratifs, numéraux etc ... ont pour fonction de "déterminer" le nom.

Les jeunes profs de français que nous devons convaincre pourront bien les regrouper, s'ils le jugent nécessaire, dans la catégorie, la classe, ... des déterminants; sans que cela ne fasse perdre un seul fil de la trame de notre grammaire à nos élèves.

Il faut seulement et surtout une chose : rédiger les programmes de telle façon que nous y réhabilitons l'analyse grammaticale mot par mot. C'est cela qui -à mes yeux- compte le plus.

Nomenclature, puis progressions.

Il y a plusieurs progressions possibles.

Elles doivent faire grimper en parallèle la nature des mots, puis leur fonction.

Nature : article - nom - adjectif qualificatif -

Fonction : sujet - verbe

et voilà le CE1 de fait. Pas de notion de déterminant là-dedans, juste du vocabulaire, limité, et précis, qu'on fait réemployer dans des exercices archétypiques.

On peut ajouter, une fois ceci posé, des noms compléments du verbe ... si les élèves avancent bien ...

Mais je ne vais pas écrire ma progression ce soir ..

Seulement ceci : il n'y sera jamais question de la "notion de déterminant".

Amicalement. Marc

\* \*  
\*

Date: Tue, 19 Jun 2007 22:32:32 +0200 From: Cécile Revéret Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
--

[Le 19 juin 07, à 20:57, Véronique Marchais a écrit :](#)  
[ceux qui ont suivi les mêmes cours précis et rigoureux que les autres, avec nombreuses répétitions et exercices, et qui pigent toujours pas. Y en a pas au Pré-Saint-Gervais ?](#)

Si, bien sûr, hélas ...

Mais ceux-là, comprennent-ils mieux *déterminant* qu'*adjectif* ?

Je comprends ta crainte devant trop de rigidité; Mais ce dont il s'agit, ce n'est pas d'empêcher toute souplesse dans nos explications, au sein de nos cours : nous devons rédiger une nomenclature et là, on est bien obligé de trancher, de la façon la plus cohérente possible.

Aujourd'hui j'ai cherché *déterminant* sur Google, pour tâcher de trouver une réponse à la question qu'avait posée Rudolf : " De quand datent les déterminants?". Je n'ai pas trouvé la date mais j'ai trouvé des leçons très compliquées, avec des exceptions, des réserves et aussi des absurdités. Je reproduis ci-dessous une leçon sur les déterminants :

On peut y lire :

" les déterminants indéfinis, qui notent le caractère INDÉTERMINÉ !"

et plus loin, on apprend qu'il y a des déterminants relatifs ???

et puis on apprend qu'à "ces déterminants correspondent ( ?) des pronoms."

Peut-on mettre dans une même classe grammaticale des mots qui ont un statut aussi différent ?

Peut-on envisager une nomenclature avec des petites notes en bas de page : "*ça peut être ci, mais ça peut aussi être ça* " ?

Il n'est pas question d'objurgations ni d'anathèmes. Il s'agit de choisir un terme qui soit moins ambigu que *déterminant*, moins discutable ( puisqu'un déterminant ne détermine pas toujours) Pour, justement, éviter à l'avenir ce type de discussions.

Bonne soirée !

Cécile

Ci-dessous, entre les deux traits, la leçon copiée sur le site grammaire reverso.

---

Selon le type d'informations qu'ils apportent, on distingue :

les **articles**

*le, la, les, un, une, du, de la*

**les déterminants démonstratifs,**

qui localisent (dans l'espace ou le temps)

*ce, cet, cette, ces*

les déterminants **possessifs,**

qui renseignent sur le possesseur

*mon, ton, son...*

les déterminants **cardinaux,**

qui renseignent sur le nombre

*un, deux, trois...*

les déterminants **indéfinis,**

qui notent le caractère indéterminé

*aucun, plusieurs, quelque, tout...*

les déterminants **interrogatifs,**

qui indiquent que la question porte sur le nom

*quel*

les déterminants **exclamatifs,**

qui indiquent que l'exclamation porte sur le nom

*quel*

Les **déterminants cardinaux** et quelques **déterminants indéfinis** ne varient ni en genre ni en nombre.

*Les quatre amis se sont connus à Paris ; les quatre amies.*

*Il y a plusieurs années ; il y a plusieurs mois.*

En plus de varier en genre et en nombre, les **déterminants possessifs** varient en personne.

*Mon livre, son livre, notre livre.*

Les langues littéraire et juridique emploient également le **déterminant relatif** *lequel* (*laquelle, lesquels, auquel...*). Ce déterminant est resté seulement courant dans la locution *auquel cas*.

*Nous vous accordons un délai, lequel délai ne pourra être prolongé davantage. (lequel détermine délai).*

À ces déterminants correspondent des **pronoms** qui peuvent avoir la même forme ou non.

*Certains points ont été évoqués au cours de la réunion. (certains est un déterminant indéfini qui détermine points).*

*Parmi les points évoqués, certains avaient été déjà résolus. (certains est un pronom, mis pour points).*

*J'étudierai d'abord ses questions ensuite les vôtres. (ses est un déterminant possessif qui détermine questions ; les vôtres est un pronom mis pour questions).*

---

\* \*

\*

Date: Tue, 19 Jun 2007 22:58:15 +0200

From: "Muriel STRUP"

Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Bonsoir,

dans les programmes de primaire je ne vois pas la nécessité d'introduire "déterminant". Même pour les élèves SLECC qui se retrouveraient confrontés à ce mot (mal utilisé en plus) dans d'autres classes. L'enseignant je pense aurait vite fait de dire que les articles, ... appartiennent à la classe des déterminants. Et je pense que notre ancien élève SLECC n'aura pas de problèmes pour faire ce paquet.

Bien que je n'ai pas essayé en CE1 mais en CE2 et en CM2 oui,, je vois les articles qui sont quand même facile à se rappeler (surtout à coup d'analyse journalistique) et qu'on utilise quand on veut parler de quelque chose : le chien, une souris...

. Puis j'explique que : aux noms on peut AJOUTER des mots pour les préciser. Je leur demande de m'en citer : je retiens celui qui me dit adjectif qualificatif. Je leur demande ce que cela veut dire ; j'obtiens plus ou moins vite que c'est un mot qui qualifie un nom. Je rétorque oui pour qualificatif mais adjectif ?? je leur demande un mot qu'ils connaissent bien et qui commence comme adjectif : j'ai toujours eu "addition", qui veut dire ? ajouter. donc adjectif qualificatif veut dire ajouter un qualification, une précision à un nom.

Ensuite j'explique que l'on peut préciser en ajoutant d'autres mots aux noms à la place ou après les articles et donc qui ne sont pas des adjectifs qualificatifs. Trois chats blancs, Les trois chats blancs

mon chien : j'ai ajouté un mot au nom qui précise la possession donc c'est un adjectif possessif. (je raccourcis la démarche et donc le vocabulaire employé est un peu imprécis mais c'est pour vous donner l'idée...)

Je procède ainsi pour les autres. Je choisis que des constructions simples, sans ambiguïté tant que les réflexes ne sont pas au point. Ensuite on voit selon les élèves mais cela ne se complique que sur le CM2 et encore.

A celui qui me dit que l'on ajoute aussi l'article au nom, je lui demande si l'article donne une précision de possession, de désignation, sur le nombre, etc. Donc je résume que devant le nom il y a le cas général avec les articles et que lorsque qu'on ajoute des précisions sur la possession, ... on utilise des adjectifs possessifs,...

dans le rôle de samu que j'ai ces derniers temps (vu le temps que je reste dans une classe) c'est fait un peu rapidement mais lorsque je reste plus longtemps lorsque c'est repris et rerepris lors des corrections des analyses avec les mêmes mots et la petite lumière jaillit dans tous les yeux ou presque .

Sur une durée plus longue (voire l'année complète), il est facile de commencer avec l'article et d'ajouter les natures les unes après les autres.

Les élèves SLECC qui arriveraient en collège en ne sachant pas ce que sont les déterminants le comprendraient très vite avec une explication du professeur qui l'utilise. Si ces élèves ont suivi un cursus SLECC, ils auront la capacité de comprendre et de s'adapter. Pour les autres, ils baignent dedans depuis le CE1 et continueront hélas à patauger. Donc je pense que cela devrait être un débat pour les programmes du collège.

Pour la petite histoire,

Ce matin encore dans un CM2 qui a survolé l'analyse des mots ces derniers temps tout est mélangé. C'est une horreur: déterminant démonstratif, déterminant qualificatif... bon je passe.

je pense avoir ainsi rattraper quelques CM2 qui n'étaient pas loin du but. Evidemment je ne sais pas ce qu'il va en rester dans 2 jours quand la maîtresse va reprendre avec ses déterminants. Bien sûr j'ai fait tout cela en indiquant que c'était des précisions supplémentaires que je leur donnais afin qu'il n'y ait pas de problème avec la maîtresse.

Bien à tous

Muriel

\* \*  
\*

Date: Wed, 20 Jun 2007 08:13:38 +0200 From: Guy Morel Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
---

Bonjour,

À quelle époque Déterminant a-t-il été introduit dans la nomenclature ?

Dans mon vieux Grévisse ( édition de 1955), il n'apparaît pas dans les parties du discours où l'on le Nom, l'Article, l'Adjectif ( l'adjectif qualificatif d'un côté, les adjectifs non qualificatifs, ou déterminatifs de l'autre), le Pronom, le Verbe, l' Adverbe, la Préposition, la Conjonction, l'Interjection.

Mais on trouve aussi au chapitre sur les Adjectifs non qualificatifs ceci entre parenthèse sous le titre : "traditionnellement : adjectifs déterminatifs" avec un renvoi à la Grammaire française de Michaut et Schricke, Hatier 1936.

Maintenant voyons la dernière édition du Grévisse de 1993. Là on a dans les parties du discours l'Adjectif puis le Déterminant, avec cette justification : "Il est fréquent que l'on unisse, dans la même catégorie de l'adjectif, l'adjectif qualificatif et l'adjectif déterminatif que nous traitons dans le chapitre suivant sous le nom de Déterminant. Leur rôle syntaxique les différencie."

Voilà.

Cécile pourrait-elle regarder ce fait Jean Dubois dans sa Grammaire structurale du français ? Je n'arrive pas à mettre la main sur mon exemplaire.

Bien à tous,

Guy

Complément du 20 juin 2007 08:31:

Je poursuis sur cette question du Déterminant qui permet d'employer un nom dans une phrase à la différence de l'adjectif qualificatif. Ce n'est pas si net. Par exemple : " Soudain elle me fit face : beaux yeux, belle gueule, fermes rondeurs. Altière allure, eus-je à peine le temps de penser. Son uppercut me cueillit à froid." Cela fait trois adjectifs qualificatifs qui jouent un rôle déterminatif.

Guy

\* \*  
\*

Date: Wed, 20 Jun 2007 09:54:55 +0200 From: Pascal Dupré Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
--

Le 19 juin 2007 à 22:H58, Muriel STRUP a écrit :

Bonsoir,

Dans les programmes de primaire je ne vois pas la nécessité d'introduire "déterminant" . [...]

Les élèves SLECC qui arriveraient en collège en ne sachant pas ce que sont les déterminants le comprendraient très vite avec une explication du professeur qui l'utilise. Si ces élèves ont suivi un cursus SLECC, ils auront la capacité de comprendre et de s'adapter. Pour les autres, ils baignent dedans depuis le CE1 et continueront hélas à patauger. Donc je pense que cela devrait être un débat pour les programmes du collège.

Tout à fait d'accord avec Muriel.

Et ras le bol aussi des soupçons de dogmatisme.

Il ne s'agit pas de préparer des bûchettes pour les pro- ou les anti- déterminants mais de définir la nomenclature qui nous semble la meilleure. Après, la stratégie employée par chacun pour la mettre en place peut varier assez largement. Dans le domaine de la lecture, que je connais mieux, je me suis bien rendu compte que, pour certains élèves, j'étais obligé de passer par des détours qui seraient tout à fait inutiles, voir négatifs pour la majorité des élèves.

Quant à la distinction déterminants-adjectifs qualificatifs, plutôt que articles-adjectifs, j'ai suivi la discussion avec un verre de cognac, comme l'a suggéré Nicolas, et voici mes conclusions :

L'article se limite à donner une indication sur le genre et/ou le nombre du nom, l'adjectif, quel qu'il soit, apporte plus. La seule différence remarquable par les enfants pour distinguer déterminants/adjectifs qualificatifs, c'est la longueur du mot, ce qui peut conduire à la confusion de tous les petits mots. Par exemple, si on dit : "Bel organe, ma foi !"

"bel" est bien "petit", il nous indique le genre masculin, et pourtant, ce n'est pas déterminant (Françoise ne me contredira pas), c'est une question de qualité. Même chose pour "ma", c'est complètement différent de "Bel organe, la foi", "ma", c'est la mienne, et elle n'a rien à voir avec celle de ce mécréant de Le Bris. Même si c'est aussi déterminant : "bel organe, mon foie" me ramène à mon verre de cognac, "bel organe, une fois" passe par la Belgique et laisse un goût de trop peu... j'arrête, mon verre est vide.

Pascal

\* \*  
\*

Date: Wed, 20 Jun 2007 11:04:22 +0200  
From: Michel Delord <micheldelord@wanadoo.fr>  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Le 22:09 19/06/2007, Marc Le Bris écrit:

*Nicolas a écrit :*

*3. Pour faire plaisir à Marc, du Proudhon :*

*"Il faudra que je partage le pain que j'ai gagné, qui est mien, avec l'étranger que je ne connais pas."*

*4. Difficile ici de voir des pronoms.*

Ben si ... "qui est mien" ... "qui est (le) mien". Si un de mes CM m'analyse ça comme un pronom qui remplace 'mon pain', je lui dis bien. Même si la nuance d'adjectif qui tu y vois y est bien ...

...

Simplement, la grammaire n'est pas une science exacte. Et il y aura certainement des instits qui privilégieront le côté adjectif, et d'autres le côté déterminant. De même, pour 'mien' et 'le mien', d'autres encore y sentiront plus un pronom qu'un adjectif possessif ... et inversement. Juste pour te dire qu'il y a plusieurs façons de voir. La tienne, je l'entends assez bien. ....

Amicalement. Marc

A) Je me suis bien gardé d'intervenir jusqu'à maintenant sur les analyses données en exemple car je ne suis vraiment pas spécialiste de la question et j'ai simplement essayé de suivre le débat.

Donc je me lance sur un terrain non vraiment connu car là, il y a quelque chose que je ne comprends pas : dans le texte à analyser, il est écrit "mien" [et pas "le mien"] qui est un adjectif [Voir les références infra TLF et dictionnaire de l'Académie ; qui plus est, mien est classé comme "adjectif qualificatif" dans le TLF].

Dans le texte écrit, je ne comprends pas comment on peut dire que l'adjectif y est seulement "une nuance" alors que sa nature d'adjectif est répertoriée comme telle dans le Robert, le TLF et le dictionnaire de l'Académie (et répertoriée systématiquement comme adjectif en fonction d'attribut dans les phrases du type "...est mien"). Y-a-t-il un endroit où mien est répertorié comme "pronom" ?

Dans quelle mesure [**C'est une vraie question**] a-t-on le droit de changer le texte écrit, sous la forme ici de "sous-entendu", et dire qu'il faut rajouter "le" pour dire que "mien" est un pronom ? En effet si l'on rajoute "le" à mien pour faire "le mien", il est bien sûr que "le mien" est, par définition, un pronom.

B) A mon avis, il ne faut pas demander en CM (même un bon) l'analyse de "mien" dans "*Il faudra que je partage le pain que j'ai gagné, qui est mien, avec l'étranger que je ne connais pas.*" si les leçons nécessaires sur le sujet n'ont pas été faites puisque en ce cas, on lui donne l'idée que l'on peut improviser librement (certes la grammaire n'est pas une science exacte mais on improvise que lorsque l'on connaît toutes les références sur la question) alors que l'on est ici à l'école et il ne faut poser à l'élève quasiment essentiellement que des questions scolaires, cad des questions qu'il peut résoudre à coup sûr en utilisant les connaissances qu'on lui a enseigné (surtout dans les circonstances actuelles où l'on enseigne aux élèves que l'on peut deviner - pas seulement les lettres dans les mots -, improviser sans référence à un corpus précis).

- **1ere possibilité** : on lui a appris que les adj possessifs 1er pers sing sont mon, ma, mes et les pronoms possessifs sont le mien, la mienne, les miens et il doit classer comme adjectif qualificatif puisque "mien" n'est ni adj poss ni pronom poss. Mais si je me mets à sa place, je comprends bien qu'il a envie que ce soit un possessif : "mien" indique bien la possession et ceci oriente bien vers le strict choix entre adj poss (mais il n'est pas dans la liste) et pronom poss (mais il manque "le")

- **2eme possibilité** : on lui a appris en plus :

*L'adjectif possessif a une autre forme dite tonique (accentuée) différente des formes ci-dessus dites atones (non accentuées). Ce sont les formes suivantes :*

*mien, tien, sien;  
miens, tiens, siens;  
mienne, tienne, sienne;  
miennes, tiennes, siennes;  
nôtre, vôtre, leur;  
nôtres, vôtres, leurs.*

*Ce sont les mêmes formes que celles des pronoms possessifs qui se font par simple ajout de l'article défini (le mien, le tien, le sien, etc.).*

*Ces formes dites toniques sont nettement plus rares et il ne faut pas les confondre avec les pronoms possessifs (J'ai vu un mien ami = adjectif. J'ai vu ton ami, puis le mien = pronom ).*

Dans ce cas , il dit "adjectif possessif"

**3eme possibilité** : rajouter le "le " sous -entendu mais ça me semble, en ce cas, tout à fait contradictoire aussi bien avec le cours de synapse qu'avec Le TLF, le Robert et le dictionnaire de l'Académie

C) Ça me semble , de toutes façons, poser le problème

- des limites du "sous-entendu" . On n'en a pas parlé
- du fait qu'il faut, en général et sauf cas particulier que l'on ressent bien "en situation" , savoir se limiter à des questions qui correspondent " ce qui est au programme" et dire à l'élève et à la classe " Désolé, là on n'a pas encore les moyens de répondre et on le verra plus tard"

J'espère avoir été compréhensible

Michel

\*\*\*\*\*

Références (C'est moi qui souligne en bleu):

### **1) Dictionnaire de l'Académie française**

(1) **MIEN, MIENNE** adjectif possessif et **LE MIEN, LA MIENNE** pronom possessif de la première personne du singulier (pl. *Miens, miennes* et *Les miens, les miennes*). IX<sup>e</sup> siècle, *meon*. Issu du latin *meum*, accusatif de *meus*, de même sens.

1. Adj. Avec un article ou un adjectif indéfini ou, plus rarement, un adjectif démonstratif. Qui est à moi, qui m'appartient. *Un mien cousin, une mienne amie. Dans certaines tournures attributives. Cette découverte est mienne, elle me revient. Je fais mien votre argument, je l'accepte comme s'il venait de moi, je le reprends à mon compte. Vos intérêts, vos soucis sont miens, j'y prends la même part que vous.* 2. Pronom. Désigne un être, une chose, en marquant un rapport de possession, d'appartenance avec la personne qui parle ou écrit. *Votre voix porte plus que la mienne. Vous veillez à vos intérêts, et moi aux miens. Ses amis et les miens. Votre choix sera le mien, je m'y conformerai, je m'en remets à vous.* Expr. *Je suis prêt à y mettre du mien*, à faire un effort, une concession pour manifester ma bonne volonté. Fam. *Distinguer le tien du mien*, reconnaître, séparer ce qui appartient ou ce qui revient à chacun. Spécialt. *Les miens*, ma famille, mes proches, ceux qui me sont attachés. *Il est plein d'égards pour moi et les miens.*

### **2) TLF**

où se trouve la citation de Proudhon

A. Dans des emplois pronom. et nom. .

1. *Le mien, la mienne, les mien(ne)s.* [Groupe pronom. représentant le groupe nom. *mon (ma, mes) + subst.*] *Les machines diminuent votre salaire, mais elles augmentent le mien; j'en suis très fâché pour vous, mais très content pour moi* (VIGNY, *Chatterton*, 1835, p.252). *Une personne d'un mérite supérieur au mien* (DUMAS fils, *Ami femmes*, 1864, I, 8, p.84). *Je suis tenté de croire au néant de tout jugement, du mien en particulier* (SAINTE-BEUVE, *Cahiers*, 1869, p.76). *Je ne croise pas les bras et, s'ils ont leurs affaires, j'ai les miennes* (A. FRANCE, *Bonnard*, 1881, p.502). *Toi, attends cette lettre pour répondre aux deux miennes* (ALAIN-FOURNIER, *Corresp.* [avec Rivière], 1905, p.116).

[Avec le qualificatif propre ou le compl. à moi, qui marquent l'insistance sur le rapport au locuteur] *Un garçon plein d'esprit, de coeur et de dispositions, qui devint mon enfant presque autant que les miens propres* (SAND, *Hist. vie*, t.4, 1855, p.459). *La mienne à moi* [ma vie], *j'étais justement en train de bien la figoler avec des factures que je n'arrivais pas à payer* (CÉLINE, *Voyage*, 1932, p.362).

[Avec rappel du subst. antécédent par un compl. en de] *Le mien (de style) continue à me procurer des embêtements qui ne sont pas minces* (FLAUB., *Corresp.*, 1866, p.257). *Que doit-elle penser de moi qui sus si bien casser la mienne d'assiette?* (J. BOUSQUET, *Trad. du silence*, 1935, p.51).

**Rem. a)** Les 2 constituants du groupe nom. prennent le genre du subst. représenté, mais le groupe peut avoir un nombre différent. *Du jour où j'ai connu le paysan, toute bucolique m'a paru un mensonge, même les miennes* (RENARD, *Journal*, 1904, p.232). V. aussi

supra l'ex. de Sand. **b)** Rare. Le groupe pronom. comporte un adj. qualificatif. *Si cela est, j'en mourrai de chagrin et votre pauvre âme répondra de la pauvre mienne* (RESTIF DE LA BRET., *M. Nicolas*, 1796, p.116). Il peut comporter aussi un numéral. *Nous eûmes, chacune, deux maris. Mais, tandis que les deux miens sont vous m'en voyez aise bien vivants, ma mère fut deux fois veuve* (COLETTE, *Naiss. jour*, 1928, p.16). **c)** En tournure compar., *le (la, les)* peut céder la place à un numéral. *Dans sa poitrine grosse comme deux miennes ça fait un ronflement de vent collinier* (GIONO, *Baumugnes*, 1929, p.11).

2. [Emplois de nom.]

**a)** *Les miens* (subst. masc. plur., toujours avec l'art. déf.)

La famille ou les proches du locuteur. *Mon devoir envers mon amour, d'abord; ensuite mon devoir envers la mémoire des miens* (LARBAUD, *Journal*, 1931, p.248). *[Des garçons] qui faisaient le bonheur de leurs proches comme je faisais celui des miens* (SARTRE, *Mots*, 1964, p.168).

La communauté à laquelle appartient le locuteur. *Loin de ma patrie, des miens, du passé de toute notre race, comme un enfant trouvé* (MARAN, *Batouala*, 1921, p.47). *Ton orgueil me repousse, tu te souviens que je suis française et que les miens t'ont vaincu!* (VAN DER MEERSCH, *Invas. 14*, 1935, p.428).

**Rem.** Rare, employé sans le (*la, les*) comme interpellatif. *Où es-tu, mien? Où donc...?* (CLADEL, *Ompdrailles*, 1879, 359). *J'appelai les miens: «Miens!» Ils accoururent* (COLETTE, *Naiss. jour*, 1928, p.66).

**b)** *Le mien*. Ce que possède le locuteur. *Sera-ce le sauvage, vagabond dans ses déserts, à qui le «mien» et le «tien» sont inconnus* (CHATEAUBR., *Essai Révol.*, t.1, 1797, p.38):

1. Il existe près des écluses

Un bas-quartier de bohémiens

Dont la belle jeunesse s'use

À démêler le tien du **mien**

ARAGON, *Rom. inach.*, 1956, p.150.

*Mettre du mien dans, y mettre du mien* (vieilli). Perdre de l'argent dans. Synon. *laisser des plumes dans* (fam.). *Peut-être croyez-vous que je fais mes affaires; la vérité pourtant est que j'y mets du mien* (COLLIN D'HARL., *Vieux célib.*, 1792, p.38). *Après dix ans que je vous sers, que je mets du mien dans votre ménage, que mes économies y sont toutes passées* (BALZAC, *Cous. Pons*, 1847, p.157). *Nos frais seraient à peine couverts; j'y mettrais du mien, mon cher monsieur! Vous est-il jamais arrivé de perdre sur une affaire?* (ABOUT, *Roi mont.*, 1857, p.195).

*Au fig.*

**Rare.** Apporter une contribution personnelle. *Tel quel, dans son débraillé, ce journal avait une originalité, une saveur particulière, et (...)* *je ne pouvais que le banaliser en «y mettant du mien»* (MIRBEAU, *Journal femme ch.*, 1900, p.11).

Payer de ma personne; faire des efforts, mettre de la bonne volonté. *Le Seigneur m'a soutenu, mais j'y ai mis beaucoup du mien* (FLAUB., *Tentation*, 1849, p.369). *Il y faut un peu de complaisance, il est vrai. J'y mettrai du mien, c'est entendu* (GIDE, *Journal*, 1931, p.1055).

**c)** *Loc. J'ai (encore) fait des miennes*. V. leur B 2.

**d)** *P. plaisant. À la mienne. À ma santé (v. à la tienne, s.v. tien). Je ne suis qu'une bistrote d'occasion. À la mienne! À la vôtre!* (CENDRARS, *Bourlinguer*, 1948, p.326).

### B. Adj. qualificatif

1. [En corrélation avec l'art. indéf. ou le dém. et antéposé au subst. (dans des groupes nom. où *mon* (*ma, mes*) est exclu parce qu'il est trop proche de *le* et contradictoire avec *un*)]

[Avec un subst. désignant une pers.] *Le caractère de ce mien camarade. À propos, j'ai un mien ami qui veut me faire faire un mariage de deux cent mille livres* (FLAUB., *Corresp.*, 1852, p.356). *L'opium dont j'usais avait été acheté par un mien ami* (BAUDEL., *Paradis artific.*, 1860, p.437). *On ne se marie, m'assure une mienne cousine, que...* (MONTHERL., *Olymp.*, 1924, p.245).

[Avec un subst. désignant un inanimé] *Tu m'avais mis le nez dans mon ennui, et j'ai d'abord examiné de nouveau cette mienne dégoûtante faculté* (VALÉRY, *Corresp.* [avec Gide], 1899, p.354). *Cette mienne vie trop connue, dédaignée* (PROUST, *Swann*, 1913, p.410).

2. [En fonction d'attribut ou d'épithète]

**a)** Qui m'appartient, qui m'est propre.

[En fonction d'attribut] Synon. *à moi. Un secret que je ne peux pas te dire parce qu'il n'est pas mien* (E. DE GUÉRIN, *Journal*, 1835, p.62). *Il faudra que je partage le pain que j'ai gagné, qui est mien, avec l'étranger que je ne connais pas* (PROUDHON, *Propriété*, 1840, p.304). *Il y a en moi quelque chose qui est mien, qui doit m'être rattaché de plus en plus étroitement, et qui pourtant n'est pas moi* (BLONDEL, *Action*, 1893, p.153). *Sortie de mon lit, il n'y avait pas un coin qui fût mien; je ne possédais même pas un pupitre pour y ranger mes affaires* (BEAUVOIR, *Mém. j. fille*, 1958, p.99):

2. De ces poncifs, je fais alors une image sincère, une image qui est **mienne**, aussi **mienne** que si je l'inventais moi-même, suivant ma douce manie de croire être toujours le sujet de ce que je pense.

BACHELARD, *Poét. espace*, 1957, p.43.

[Avec *faire* ou tout autre verbe à valeur factitive] *J'étais disposé, en ce temps-là, à prendre pour miennes les idées d'autrui* (A. FRANCE, *Vie fleur*, 1922, p.288). *[Une étude] dont je fais miennes toutes les conclusions* (DE GAULLE, *Mém. guerre*, 1954, p.448).

[En fonction d'épithète] *Un ensemble de tendances, trop profondément sincères, trop miennes, trop personnelles* (ALAIN-FOURNIER, *Corresp.* [avec Rivière], 1905, p.148). *Précisément, c'est le livre I des Confessions, qui est tout rempli par la louange de Dieu en soi, que je citais à Thorold comme le texte entre tous mien* (DU BOS, *Journal*, 1927, p.154).

**b)** [En parlant d'une pers.]

[Avec un verbe factitif] *Faire que quelqu'un m'appartienne physiquement. Cette femme de qui me séparent les lois et les préjugés du monde, j'ai juré de la conquérir et de la faire mienne* (PONSON DU TERR., *Rocambole*, t.3, 1859, p.362). *Je prenais une tendre blonde dans mes bras et la faisais mienne* (GIRAUDOUX, *Siegfried*, 1922, p.157).

[Avec un verbe attributif ou en fonction d'épithète] *Nous causâmes; en causant, je la regardais, si aimable, si mienne* (MICHELET, *Journal*, 1858, p.394). *L'instant qu'elle était nue et mienne se brouilla dans ma mémoire comme un songe* (MONTHERL., *Songe*, 1922, p.205).

**Rem.** Rare, au sens de «s'appartenir». *Oui! je retourne chez le duc, reprit-elle enfin, d'une voix basse. Mais, pendant un mois, je resterai mienne, et nul ne franchira mon seuil* (BOURGÈS, *Crépusc. dieux*, 1884, p.281).

**Prononc. et Orth.** : [ ], fém. [ ]. Att. ds Ac. dep. 1694. **Étymol. et Hist.** 1. Adj. poss. [842 (*Serments de Strasbourg* ds HENRY *Chrestomathie*, p.1: *cist meon fradre Karlo*)]; **a)** ca 1050 (*Alexis*, éd. Chr. Storey, 445: *ço'st granz merveille que li mens quors tant duret*); **b)** ca 1100 *un mien filz* (*Roland*, éd. J. Bédier, 149), en emploi adj. qualifié de *vieilli* dep. Ac. 1694; **2.** pron. poss. **a)** ca 1100 (*Roland*, 43); **b)** ca 1340 fém. *mienne* (GUILLAUME DE MACHAUT, *Le jugement dou roy de Brehaigne*, 911 ds *Œuvres*, éd. A. Hoepffner, t.1, p.91); **3.** subst. [ca 1140 «ce qui m'appartient, mon bien» (*Voyage de Charlemagne*, éd. G. Favati, 843: *la unt il tant del mon qu'il nel poent porter*)]; **a)** ca 1160 *li mien «id.»* (*Enéas*, éd. J.-J. Salverda de Grave, 614); **b)** XIVe s. *li mien* «mes proches»

(*Psautier*, f 80 ds LITTRÉ); c) 1690 (FUR.: J'ay bien *fait des miennes* en ma jeunesse). Forme tonique de l'adj. poss., issue du lat. *meum* acc. de *meus* (v. *mon*) «mien, qui est à moi; qui me concerne» et au neutre subst. *meum* «mon bien», au plur. *mei* «les miens»; au fém. *mienne* a évincé l'a. fr. *meie*, *moie*, issu du lat. *mea* et att. de ca 1100 au XVIe s. **Fréq. abs. littér.:** 7431. **Fréq. rel. littér.:** XIXe s.: a) 13384, b) 9937; XXe s.: a) 7999, b)10426. **Bbg.** BARNETT (F. J.). The Development of the Old Fr. possessives of singular person reference. In: [*Mél. Reid (T.B.W.)*]. Oxford, 1972, pp.1-17. CORNU (J.). *Mien. Romania*. 1878, t.7, p.593. PINCHON (J.). Les Pron. adv. en et y. Genève, 1972, pp.41-42.

\* \*  
\*

Date: Wed, 20 Jun 2007 13:11:19 +0200  
From: "Françoise Puel"  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

-----Message d'origine-----

De : Guy Morel  
Envoyé : mercredi 20 juin 2007 08:32  
Objet : Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Je poursuis sur cette question du Déterminant qui permet d'employer un nom dans une phrase à la différence de l'adjectif qualificatif. Ce n'est pas si net. Par exemple : " Soudain elle me fit face : **beaux yeux, belle gueule, fermes rondeurs. Altière allure**, eus-je à peine le temps de penser. Son uppercut me cueillit à froid." Cela fait trois adjectifs qualificatifs qui jouent un rôle déterminatif.  
Guy

-----  
Tu peux m'expliquer en quoi ils "jouent un rôle déterminatif", comme tu dis (faut savoir, sont-ce des déterminants ou non ?) ???

Et puis je vois pas pourquoi tu dis "trois" au lieu de quatre, j'en compte quatre.

A part qu'ils sont courts et placés devant, comme dit la pseudo grammaire pédago ?

Je vois que c'est court et placé devant ne montre pas "un rôle déterminatif", pas plus que je vois que c'est rond prouve que c'est un cercle.

Mais zont rien de déterminatif du tout ; et l'absence d'article n'empêche pas un nom d'être un nom auquel se rapporte un adjectif qualificatif.

à de beaux yeux, une belle gueule, de fermes rondeurs. Quelle altière allure, eus-je le temps de penser.

"Yeux marron", "taille moyenne", ils sont déterminatifs, là aussi alors ??? non bien sûr, ils sont placés derrière ! où avais-je la tête ?!!!

Je commence à saturer sur cette question !

Françoise

\* \*  
\*

Date: Wed, 20 Jun 2007 14:08:03 +0200  
From: Guy Morel  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

C'est pas moi qui le dit. C'est la définition du déterminant par différence avec l'adjectif qualificatif. Il paraît que le second ne permet pas d'employer un nom dans le discours, le premier si, ce qui ferait la différence, paraît-il.

Cf sur Google à "Déterminant"

*Le déterminant — Définition*

*Le déterminant est un mot qui précède un nom et qui permet à ce nom d'être utilisé dans une phrase. Les dossiers sont rangés dans cette armoire. (et non °Dossiers sont rangés dans armoire : les et cette sont des déterminants). La plupart des déterminants reçoivent les marques de genre (masculin, féminin) et de nombre (singulier, pluriel) du nom qu'ils déterminent. Si vous voulez connaître les programmes de cette soirée, appelez nos hôteses. (les : masculin pluriel comme programmes ; cette : féminin singulier comme soirée ; nos : féminin pluriel comme hôteses.)*

*On classe les déterminants en différentes catégories selon les informations qu'ils apportent : les articles, les déterminants possessifs, les déterminants démonstratifs... On prend soin aujourd'hui de distinguer les déterminants (que l'on appelait autrefois adjectif possessif, adjectif démonstratif...) des adjectifs (que l'on appelait adjectif qualificatif) : les adjectifs peuvent être supprimés, ils peuvent se placer après le nom, on peut employer plusieurs adjectifs. Les déterminants n'ont pas ces caractéristiques.*

*Le dossier vert est rangé dans la grande armoire. (On peut dire Le dossier est rangé dans l'armoire, mais pas °dossier vert est rangé dans grande armoire).*

*Le nom précédé du déterminant perd ainsi son simple statut de mot du dictionnaire (chien) en le renvoyant à une réalité du monde (un chien, le chien). C'est pourquoi, le plus souvent, le nom propre, qui par sa nature renvoie seul à une réalité du monde, n'a pas besoin de déterminant dans une phrase.*

*Catherine est arrivée. (Le nom propre Catherine s'emploie sans déterminant). La secrétaire est arrivée. (Le nom commun secrétaire est employé avec un déterminant le).*

Bon. Quand on commence à jouer avec les déplacements comme critère grammatical, il y a du souci à se faire, parce que tout est à peu près possible.

Voilà. (C'est quatre et pas trois, tu as raison)

Bien à toi,  
Guy

Le 20 juin 07 à 13:11, Françoise Puel a écrit :

*-----Message d'origine-----*

*De : Guy Morel*

*Envoyé : mercredi 20 juin 2007 08:32*

*Objet : Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.*

*[...] Cela fait trois adjectifs qualificatifs qui jouent un rôle déterminatif.*

*Guy*

-----

Tu peux m'expliquer en quoi ils "jouent un rôle déterminatif", comme tu dis (faut savoir, sont-ce des déterminants ou non ?) ???

\* \*  
\*

Date: Wed, 20 Jun 2007 15:03:32 +0200 From: Sylvie Delord Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants.
---

Sylvie donne l'exemple de l'anglais, où 'the' est en fait une élision de 'this' et 'that' ... en anglais donc, les articles sont nés des adjectifs démonstratifs,

Petite précision, l'article défini "the".  
Sylvie

\* \*  
\*

\*

Date: Wed, 20 Jun 2007 15:36:51 +0200  
From: "Francoise Puel"  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

> C'est la définition du déterminant par différence avec l'adjectif qualificatif. Il paraît que le second ne permet pas d'employer un nom dans le discours, le premier si, ce qui ferait la différence, paraît-il.<

Oui, oui, c'est bien connu, surtout dans les énumérations : *adjectif qualificatif, nom, verbe sont des natures ; dans ce menu vous avez au choix steak-frites ou côte de porc-flageolets.*

Mais comment c'est possible ????

Sans déterminant, on peut caser des noms dans une phrase ???! et depuis toujours !

Et si on invitait Gouguele le 1er juillet, histoire de perdre notre temps ?

Françoise

-----Message d'origine-----

De : Guy Morel

Envoyé : mercredi 20 juin 2007 14:08

Objet : Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

C'est pas moi qui le dit...

\* \*  
\*

Date: Wed, 20 Jun 2007 16:08:32 +0200  
From: Sylvie Delord  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Bonjour,(Sylvie en vert)

**V. Marchais :**

Ce qui me fait peur, avec les interdictions, c'est la rigidité, le manque d'alternative, de possibilité d'essayer une autre approche quand la principale ne fonctionne pas.V.M.

**F.Puel :** Hormis le fait que la rigidité, ça a quelquefois du bon,F.P

Je pense qu'il ne faut pas confondre rigidité et rigueur.

**F. Puel :** J'ai vu une horreur dans le relevé que Muriel a fait d'un bouquin de CE ou de CM je crois : le déterminant détermine le genre du nom, FAUX, ARCHI-FAUX ! c'est l'inverse. Sylvie en reparle dans un message à propos des petits angliches qui apprennent le french, et qui demandent sans cesse si c'est "un" ou "une" : fraient mieux de demander de quel genre est ce nom, ce serait aussi simple et plus juste.F.P

Je comprends ce que tu veux dire, tu as une démarche rigoureuse. Il y a des étapes que l'on saute alors qu'elles sont formatrices. Je précise le petit anglais va demander si le nom est de genre fém. ou masculin, mais ensuite pour mémoriser le vocabulaire il va le mémoriser avec l'article indéfini.

Afin d'enfoncer le clou je demande depuis cette année que sur le carnet de vocabulaire les élèves fassent trois colonnes: anglais / français / nature

Et bien sûr il faut être d'accord avec la collègue de français pour employer la même terminologie. (l'année prochaine je vais bosser avec une lettres classique et une maghrébine)

Une méthode très employée en 6° New Spring ( mêmes auteurs que Apple Pie, méthode que j'aimais beaucoup). Donc les auteurs pour leur nouvelle méthode ont demandé l'aide d'un expert en linguistique: Mr Jean-Rémi Lapaire professeur de linguistique anglaise à BX III. Cette nouvelle méthode Spring est parue en 2000.

Dans le chapitre les déterminants du nom ce Monsieur a trois chapitres

- Articles, déterminant zéro (symbole ensemble vide barré, Ø )
- Déterminants personnels (possessifs)
- Déterminer avec un nom: le génitif

Nouvelle version 2006 New spring

Il n'y a plus d'en tête de chapitre mais des bandeaux successifs

- **les articles** dans lequel il différencie :

- article zéro: Ø
- article A(N)
- article THE

Je reproduis le tableau car il me semble pour le moins manquer totalement de rigueur.

	singulier	pluriel
article zéro	Ø	
article A(N)	a/an	Ø.....s
article THE	the	the .....s

O (barré) --  
O (barré) .....s

- **les possessifs ou déterminants possessifs**

Je vous donne la définition très limpide: (l'exemple est my, your shoe)

*My, your* etc... limitent le mot *shoe*: on parle de chaussures particulières, qui appartiennent à une personne particulière. Ce sont donc des **déterminants** (du latin *determino*, "limiter").

*My, your* etc. relie *shoe* à une personne: ils sont donc personnels.

*My, your* sont souvent appelés des **possessifs** car la personne "possède" la chose: my shoes - (flèche)"les chaussures que je possède". Mais ce n'est pas toujours le cas! Je dis *my mother*, mais je ne suis pas propriétaire de ma mère! Il est plus juste de dire que ma mère et moi, nous sommes liés de très près.

- **Déterminer avec un nom: le génitif**

Limpide n'est-ce pas?

Comment ces gamins peuvent-ils s'y retrouver ??? Le symbole ensemble vide est repris partout, Rudolph peut s'insurger. Voilà un symbole qui est employé pour signifier rien. Ensuite confusion en maths.

Bonne après-midi

Sylvie

\* \*  
\*

Date: Wed, 20 Jun 2007 17:11:52 +0200
From: Guy Morel
Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Déterminants suite ; et fin ?

Bonjour,

comme personne n'a répondu à me demande d'interruption ou de poursuite de la discussion sur les déterminants, je continue.

J'en découvre tous les jours sur les déterminants et les déterminatifs. Voici aujourd'hui Galichet frères ( G. et R.). *Grammaire structurale et entraînement à l'expression*, Lavauzelle, 1972. Mots-crochets ( celle-là, il faut l'avoir inventée. Sans doute après avoir vu Peter Pan), et "adjoints" des "mots principaux". Parmi ces adjoints l'article ( qui n'est pas un déterminant), les adjectifs qualificatifs et les adjectifs déterminatifs. Bon. Mais il y a aussi un chapitre sur la fonction déterminative et là, surprise, après les adjectifs déterminatifs et les articles ( tiens !), on a droit aux compléments déterminatifs qui peuvent être des noms ( les barques **de pêche** ), des infinitifs ( le besoin **de parler**), des pronoms ( au mât **desquels**). Je passe sur le paragraphe où l'on explique que ces compléments déterminatifs s'emboîtent

ou rayonnent, pour en arriver à la conclusion de la leçon : "La fonction déterminative crée autour du nom un groupe de mots qui peut à son tour prendre une autre fonction. Ex. : On accostait parmi **les barques de pêche**. Groupe du nom complément de lieu de accostaient."

Est-ce que l'on continue ?

Je vous préviens, j'ai meilleur encore pour demain.

Bien à tous,

Guy

\* \*  
\*

Date: Wed, 20 Jun 2007 17:33:30 +0200  
From: Rachel Boutonnet  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants

Guy Morel a écrit :

C'est pas moi qui le dit. C'est la définition du déterminant par différence avec l'adjectif qualificatif. Il paraît que le second ne permet pas d'employer un nom dans le discours, le premier si, ce qui ferait la différence, paraît-il.

Cf sur Google à "Déterminant"  
Le déterminant — Définition

Le déterminant est un mot qui précède un nom et qui permet à ce nom d'être utilisé dans une phrase.

"J'ai besoin de matériel pour ma classe : cahiers, crayons, stylos, craies..."

J'utilise bien des noms dans une phrase, là ?

Rachel

\* \*  
\*

Date: Wed, 20 Jun 2007 18:47:01 +0200  
From: Rudolf Bkouche  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants

Le 20/06/07 17:33, Rachel Boutonnet a écrit :

[...]

"J'ai besoin de matériel pour ma classe : cahiers, crayons, stylos, craies..."

J'utilise bien des noms dans une phrase, là ?

Faut-il te dire que tu as oublié les articles ou les déterminants ?

J'ai l'impression que cette recherche du mot juste est souvent une façon de croire que l'on est scientifique.

A l'époque des mathématiques modernes j'ai entendu quelqu'un qui parlait de "la mesure de l'aire d'une surface" pour être sûr de ne rien oublier.

Sans oublier ceux qui disaient "la mesure en mètres de cette longueur est deux" pour éviter de dire l'expression proscrite "cette longueur en mètres est deux".

rudolf

\* \*  
\*

Date: Wed, 20 Jun 2007 19:26:09 +0200  
From: Pascal Dupré  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants

Marc Le Bris a écrit :

Nicolas a écrit :

1. Les noms sous-entendus choquent ici l'intuition linguistique. En effet "cinq cents" ne précise pas le sens d'un mot sous-entendu, il précise le nombre que "nous" étions. "cinq cents" se rapporte indéniablement, à moins de contorsions, à "nous". Alors pronom, peut-être, mais déterminant avec nom sous-entendu, pas d'accord.

Ca ne me choque pas du tout. Nous partîmes cinq-cents... cinq-cents hommes ? combattants ? guerriers ? jeunes inconscients ? ... je ne sais pas trop, mais c'était bien 500 gars. Et ils y sont allés. Quand ils étaient 5000, c'était le même genre de bande, mais en plus grand ...

Les trois glorieuses, la bande des quatre et ... le club des cinq !

Décidément le monde est plein de sous-entendus, ça ne m'étonne pas qu'il finisse par y avoir des mal-entendus.

Pascal

\* \*  
\*

Date: Wed, 20 Jun 2007 20:28:13 +0200 From: Cécile Revéret Subject: Re: [GRIP_LETTRES] Les méfaits des déterminants
---

Le 20 juin 07, à 08:13, Guy morel a écrit :

Cécile pourrait-elle regarder ce fait Jean Dubois dans sa Grammaire structurale du français ? Je n'arrive pas à mettre la main sur mon exemplaire.

Bien à tous,

Guy

Alors ...

1) **Dans la Grammaire de Jean Dubois et de Guy Jouannon** ( ton livre jaune et noir, Sylvie) **qui date de 1956**, il n'est nulle part question de déterminants.

Dans son chapitre LES ESPÈCES DE MOTS, il distingue

a) l' **article** avec la définition suivante : détermine le nom et en précise le genre et le nombre.

b) l'**adjectif** av. la déf. suiv. : indique une qualité ou précise le nom.

Et pour illustrer l'adjectif, il met deux exemples : Un *fin* voilier                    *Cette* dimension.

2) **Dans la Nouvelle Grammaire du Français de Jean Dubois et René Lagane qui date de 1973**, ( où on voit apparaître des "arbres" et des groupes du nom), il n'y a plus que 8 **classes de mots** ou **parties du discours**. On trouve ce que l'on connaît :

L'adjectif : heureux rouge, grand etc.

Le déterminant : le, un, ce, mon, quel, chaque, etc.

Définition du déterminant : **sert à constituer le groupe du nom.**

Pour comprendre ce changement, il faut relire les théories structuralistes et en particulier le § sur les classes grammaticales :

**Une classe est un ensemble comportant tous les mots qui peuvent se substituer les uns aux autres dans une phrase sans que celle-ci cesse d'être française. ( quand on peut les commuter)**

Sauf que dans le chapitre sur les déterminants, il est obligé de distinguer **deux ensembles selon qu'ils peuvent ou non se combiner entre eux devant un même nom. : - on ne peut pas associer un article et un démonstratif \* le ce livre; mais on peut associer les numéraux et les indéfinis aux autres "déterminants : ces quelques livres.**

A mon avis, cette seule réserve suffit à détruire sa définition de classe en ce qui concerne les déterminants, puisqu'ils ne sont pas tous commutables entre eux.

Ce n'était vraiment pas la peine de faire tout ce chambardement en partant d'un postulat erroné.

Cécile

\* \*  
\*

Date: Wed, 20 Jun 2007 21:20:36 +0200  
From: Véronique Marchais  
Subject: Re: [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants

Bonsoir,

Même au collège, je ne pense pas que cette notion ait sa place dans la nomenclature, nous sommes d'accord là-dessus. Je veux juste qu'on ne verrouille pas les pratiques. Mais à lire les messages des uns et des autres, je crois que nous sommes aussi d'accord là-dessus. Guy m'avait fichu la trouille avec son "discours musclé" mais je devrais commencer à savoir qu'il aime bien ça, le Guy. (Tiens, un nom propre avec un article...) Donc en fait on est d'accord tout court ? (Je vérifie, j'ai le cerveau très nébuleux après avoir entendu une demi-douzaine de futurs instits parler de "recueil de conceptions" et de manières d'étudier le schéma narratif ou le point de vue en CE2...)

En tout cas, merci Muriel pour cette leçon extra. Tu autorises les plagiats ?

Rien à voir, baignant dans un nid d'IEN, j'ai appris que d'ici deux ans, les notes devraient disparaître jusqu'en 4e et être remplacées par des livrets de compétences renvoyant au socle commun. Les nouvelles orientations de Lettres devraient être publiées en 2008, les nouveaux programmes de grammaire en 2009 et vogue la galère, tout le monde aux émoticônes ! Ca vous dit quelque chose, tout ça, les collègues du secondaire ?

A bientôt,

Véronique.

----- Original Message -----

**From:** Muriel STRUP

**Sent:** Tuesday, June 19, 2007 10:58 PM

**Subject:** [GRIP\_LETTRES] Les méfaits des déterminants.

Les élèves SLECC qui arriveraient en collège en ne sachant pas ce que sont les déterminants le comprendraient très vite avec une explication du professeur qui l'utilise. Si ces élèves ont suivi un cursus SLECC, ils auront la capacité de comprendre et de s'adapter. Pour les autres, ils baignent dedans depuis le CE1 et continueront hélas à patauger. Donc je pense que cela devrait être un débat pour les programmes du collège.

A suivre